

Bulletin Municipal

SANT-VICTOR

2007



Bien vivre à Saint-Victor

A ENERGIE

ELECTRICITE SERVICE

18, Rue du Parc - 03190 ESTIVAREILLES
Tél. 04 70 06 03 14 - Fax 04 70 06 03 99
E-mail : auvelec@wanadoo.fr

AGENCE PC

15, allée du Verger
63110 BEAUMONT
Tél./Fax
04 73 26 58 85
E-mail :
philippe.citon@laposte.net
portable : 06 13 17 21 80



2007



**Société
des Produits
de France**

**Fournitures aux Mairies
et Collectivités**

Phytosanitaires - Espaces verts
Hygiène - Peinture
Bios

B.P. 3243 - 03106 MONTLUÇON Cedex
Tél. 04 70 28 80 88 - Fax 04 70 28 84 37
Usine et siège social : Route de Paris
03410 SAINT-VICTOR



ASSAINISSEMENT

Débouchage - Curage Canalisations
Vidange toutes fosses
Inspection télévisée de réseaux d'égouts
Tests d'étanchéité de canalisations
Tests de compactage de sols
Hydrogommage (enlèvement de graffitis, nettoyage tous supports)
Nettoyage désinfection vide-ordures
Dératisation - Désinsectisation - Désinfection



MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Collecte de déchets liquides
Maintenance nucléaire
Nettoyage très haute pression
Nettoyage toutes cuves

**TÉL. : 04 70 05 00 66
FAX : 04 70 29 06 49**

**A VOTRE SERVICE : 24H/24
7 JOURS SUR 7**

Z.I. de BLANZAT - RUE EUGÈNE-SUE - 03100 MONTLUÇON



SOCIÉTÉ DE GÉOMÈTRES-EXPERTS

Robert BERGES

Centre Saint-Jacques - Quai Louis Blanc

B.P. 1133 - 03103 MONTLUÇON Cedex

www.bgn-sge.com

Tél. 04 70 02 51 30 - Fax 04 70 02 51 35
e-mail : bgn-montlucon@bgn-sge.com

SARL MOUTON

- TOUS TERRASSEMENTS
- MISE AUX NORMES
- TRAVAUX AGRICOLES
- AMENAGEMENT DE COURS



80, route de Paris - ST VICTOR
04 70 08 03 67

**Pignatelli Caravanes
du SOUMZET**

03410 ST VICTOR (près de Montluçon)
Tél. 04 70 28 82 07 - Fax 04 70 28 83 65

CARAVELIST
TRIGANO

Occasions - Reprises - Dépôt vente - Réparations - Crédits

Exposition permanente accessoires et auvents

monsieur Meuble

Ça change tout !

ATELIER DU MEUBLE

Z.A.C. du Pont des Nautes
Rte de Bourges - Tél. 04 70 28 07 98
03410 SAINT-VICTOR - Montluçon

**CHEMINÉES
PHILIPPE**

Des Joyaux

Route de Paris - 03410 ST VICTOR
Tél. 04 70 28 84 11

Editorial	p. 3
Budget communal 2007	p. 4
Bien vivre à Saint-Victor	p. 6 à 8
La vie communale	p. 9 à 15
Les moments forts	p. 16
La vie associative	p. 18 à 28
ACCA	
Amicale Laïque	
Association pour la restauration de l'église	
Association gymnique (FFEPMM)	
Cercle de l'Age d'Or	
Comité des fêtes	
Le don du sang	
Focale du Val de Cher	
Les Gats do Bourbonnais	
La saison de l'U.S.	
Mini Racing du Centre	
Hatha - Yoga	
Perreguines	
Saint-Victor Pétanque	
Salon du Val de Cher	
AAPPMA	
Services et informations	p. 30 à 34
Etat Civil	p. 34

BULLETIN MUNICIPAL N° 38
JANVIER 2008

RÉDACTION - DIFFUSION

Mairie de Saint Victor
Tél. 04 70 28 80 09 - Fax 04 70 28 83 42

EDITION - PUBLICITÉ

Agence PC
Tél. 04 73 26 58 85

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2008

Madame, Monsieur,
Cher(e) concitoyen(ne),

Lors de la publication du 2^{ème} numéro de « Saint Victor Infos » en novembre 2007, nous avons parcouru le vaste panorama des travaux qui ont été réalisés ou étaient en cours d'exécution durant cette année 2007, qui, à la parution de ce bulletin, appartiendra à l'histoire de notre communauté.

Cependant, 2007 appartiendra aussi à la politique que l'équipe municipale mène depuis plusieurs années et qui peut se résumer à cet axiome : Investir, avec une fiscalité contrôlée et un endettement contenu.

Investir en aménageant ou en réhabilitant les villages, l'école, la salle polyvalente, la mairie, les voiries et les réseaux d'assainissement avec une constante attention portée au cadre de vie.

Saint Victor doit pouvoir concilier les avantages de son « urbanité » et la sérénité de sa « ruralité ». Comme l'indique le bandeau de son site Internet : « Saint Victor, la commune rurale entre la ville et la campagne ». Plus qu'un slogan publicitaire, c'est l'expression d'une volonté politique affichée.

En effet, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, document fondamental du Plan Local d'Urbanisme, exprime d'une manière formelle cet engagement de l'équipe municipale : Contrôle des zones à urbaniser, maintien des zones agricoles permettant à nos agriculteurs d'exercer leur métier et d'entretenir de ce fait les espaces naturels. La mouture définitive, après modification et révision simplifiée, sera adoptée au cours de la séance du Conseil Municipal de ce mois de Janvier 2008.

Il en est ainsi du programme de fleurissement, commencé par l'église, le bourg, et qui s'étendra aux villages dès la fin des travaux de réhabilitation ou d'aménagement : Les Varennes, Le Haut des Mériaux... Avec la volonté de retrouver nos lieux-dits et villages, racines historiques de notre commune. Ce programme a commencé par Nafour, les Ardillats, les Arpentins et son extension sera systématiquement inscrite aux budgets annuels à venir.

La fermeture de la Centrale à Béton, dans le bas des Varennes, a ramené le calme tant attendu par les riverains.

La réfection des RD 302 ou route de Thizon, la RD 301 ou côte de Sainte Alice, création du giratoire de l'entrée Nord et réfection de la chaussée de celui du Pont des Nautes... sont des opérations menées conjointement avec le Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise pour sécuriser et fluidifier la circulation sur notre territoire communal. La réfection de la RD 302, de Dunlop au carrefour de la Dure est programmée pour 2008.

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, entrepris depuis 2003 et programmé jusqu'en 2010, concourt aussi à améliorer la qualité de l'environnement de l'habitat.

Investir pour attirer une nouvelle population par la qualité de l'environnement, la fiscalité modérée, mais surtout par le développement des services. Le nombre de rotation de bus des Transports Urbains de la Communauté d'Agglomération est passé, à la demande des élus communaux, de 10 à 26 ! Le terminus de la ligne 6 ne sera plus à Désertines mais au bourg de Saint Victor. Le Réseau de soins est totalement installé en centre bourg (Médecin, infirmières, pharmacie, kinésithérapeute). Seule ombre au tableau, la fermeture du café-bureau de tabac. Cette fermeture due à une cessation d'activité pèse sur le petit commerce local. Sa réouverture est indispensable pour redynamiser notre centre-bourg !

« Bien vivre » à Saint Victor doit continuer à guider notre action. C'est l'engagement que nous avons pris et que nous souhaitons pouvoir mener à son terme !

C'est avec ces convictions et cet engagement, qu'à l'aube de cette nouvelle année je vous présente mes vœux de santé, prospérité et de réussite pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Bernard DILLARD

Maire de Saint Victor

Conseiller Général du canton Montluçon Nord-Est



Un Budget rigoureux donnant la priorité aux investissements et une fiscalité modérée et maîtrisée.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 909,53 € par habitant/an

DONT :

- charges à caractère général :	307,24 € par habitant/an
- charges de personnel :	219,72 € par habitant/an
- charges de gestion courante :	86,05 € par habitant/an
- charges financières :	4,65 € par habitant/an
- charges exceptionnelles :	6,00 € par habitant/an
- dotations aux amortissements :	10,38 € par habitant/an
- dépenses imprévues :	40,04 € par habitant/an
- virement à la section d'investissement :	235,45 € par habitant/an

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 909,53 € par habitant/an

DONT :

- produit des services du Domaine et ventes diverses :	10,47 € par habitant/an
- impôts et taxes :	618,11 € par habitant/an
- dotations subventions participations :	104,83 € par habitant/an
- autres produits de gestion courante :	18,47 € par habitant/an
- produits exceptionnels :	7,00 € par habitant/an
- atténuation de charges :	0,50 € par habitant/an
- résultat reporté :	150,15 € par habitant/an

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 962,60 € par habitant/an

DONT :

- emprunts et dettes assimilés :	45,23 € par habitant/an
- opérations d'équipement :	917,37 € par habitant/an

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 962,60 € par habitant/an

DONT :

- dotations, FCTVA et TLE :	47,30 € par habitant/an
- subventions d'investissement :	35,16 € par habitant/an
- emprunt :	175,18 € par habitant/an
- subvention d'équipement versée :	10,38 € par habitant/an
- virement de la section de fonctionnement :	235,45 € par habitant/an
- résultat reporté :	154,65 € par habitant/an
- affectation des résultats :	289,52 € par habitant/an
- immobilisations :	14,96 € par habitant/an

La Commune de Saint-Victor :

- Ses habitants : Les Saint-Victoriens	- Superficie : 2.322 ha	- 102 entreprises, commerces et professions libérales
- Population : 1998 habitants (recensement de 1999)	- Voirie communale : 25 km	- 10 exploitations agricoles
	- Altitude : 213 mètres	



MICHEL BONNEFOND

Chauffage - Sanitaire
Solaire - Climatisation

2, rue des Tuileries - DESERTINES

04 70 05 16 23

ATELIER ET HALL D'EXPO

Z.A. du Pont des Nautes

03410 SAINT-VICTOR

04 70 28 83 16



Signalisation

Rte de Paris - 03410 Saint Victor
04 70 28 84 84

ESCALIERS
MENUISERIE BOIS - PVC - ALU
AGENCEMENT DE MAGASINS ET CUISINES
PARQUETS • FERMETURES • SERRURERIE

2 bis, Route de Cosne - 03630 DÉSSERTINES
Tél. 04 70 05 07 98 - Fax 04 70 05 69 12
E-mail : michelinsarl@wanadoo.fr

Françoise OLIGNER - Gérante

**Ferronnerie d'Art
Serrurerie
Métallerie**

**Acier - Alu
PVC**

Vérandas
Portes - Fenêtres
Volets - Clôtures

Portails - Grilles
Rampes d'Escalier
Ouvrages Contemporains

04 70 07 81 86 - 03170 Bizeneuille

*spécialisé dans les traitements cardiovasculaires, respiratoires
et gynécologiques compte un effectif d'environ 400 personnes
dont 70 sur le site de production de St-Victor.
Le site est spécialisé dans la production
de formes sèches et liquides*

Parc Mécatronic - 03410 SAINT-VICTOR
Tél. 04 70 03 79 00 - Fax 04 70 03 78 90
Mail : jm.vandewiele@bouchara-recordati.fr

Une entreprise
privée au service
des :
PARTICULIERS

Du tennis à l'allée de jardin
COLAS Sud-Ouest vous propose des solutions économiques
DEVIS GRATUIT

**183, rue de Stalingrad - 03630 DESERTINES
B.P. 10 - Tél. : 04 70 02 51 10**

**JEAN-PAUL MARET
ARCHITECTE D.P.L.G.**

12, rue Albert Samain,
03100 MONTLUÇON.

Tél. : 04 70 08 79 79
Fax : 04 70 08 79 70
E-mail : jp@maretarchitecte.fr

M.R. PNEUS

**PNEUS - FREIN - VIDANGE
AMORTISSEURS**

Rue de Pasquis - MONTLUÇON
☎ **04 70 08 32 20**

Géo - Conseil
Géomètre-Expert

Hôtel d'entreprises
Impasse de la Route Noire
03600 MALICORNE

Tél. 04 70 64 36 10
Fax 04 70 64 37 18

MEMBRE DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

Bien vivre dans notre commune



Rue des Chataigners



Rue des noyers

Suppression des points noirs du paysage en procédant progressivement à l'enfouissement des réseaux, suivi de la pose de candélabres et de la réfection des voiries et des trottoirs.



Rue du Tilleul



RD 302

- Le Chemin d'Argentières :



La rue en travaux

- La mise en place du réseau d'eaux pluviales
- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques
- La pose de candélabres
- La réfection de la voirie et des trottoirs



Quelques mois après

- Les Mériaux :

La première tranche de travaux au Clos des Mériaux portant sur l'assainissement des eaux usées, l'enfouissement des réseaux et la pose de candélabres a été réalisée dans la rue des Roses, le haut de la rue des Primevères, la rue et l'impasse des Camélias.

Avant d'engager la réfection de la voirie et des trottoirs dans ce secteur, il s'est avéré nécessaire d'effectuer un diagnostic de l'état du réseau d'eaux pluviales. L'opération de télé inspection des canalisations a fait apparaître des



Réseau d'eaux pluviales en cours rue des Roses



disparités dans le dimensionnement des conduits, les matériaux, les branchements, obligeant à remplacer tout le réseau d'eaux pluviales, ce qui porte le montant estimatif des travaux de 400.000 € à 670.000 €. En conséquence, le conseil municipal a décidé d'étaler ces réalisations sur 2 exercices budgétaires.

- Le giratoire sur la RD 2144 :

Réalisé dans le cadre d'un co-financement entre la Communauté d'Agglomération, le Conseil Général de l'Allier et la Commune, le rond point situé au car-



four de la RD 2144 et de la RD 302 a considérablement fluidifié et sécurisé le trafic routier à l'entrée de la Commune à la grande satisfaction des usagers. Là aussi l'enfouissement des réseaux a été réalisé.

Pour tous ces chantiers, il y a eu concertation avec les riverains qui ont pu s'exprimer lors de réunions d'information à la Mairie, ou directement sur le site, au cours des réunions de chantier hebdomadaires auxquelles participaient Pierre BERNALIER, adjoint responsable des travaux et un élu du secteur concerné.

Aménagement et entretien des lieux publics pour un meilleur service

- Aménagement du stade :

Le terrain d'honneur a été équipé de projecteurs et la pelouse complètement refaite. Les buts n'étant plus aux normes, ils vont également être remplacés.



Début 2008 un puits sera creusé pour alimenter le système d'arrosage afin de maintenir la pelouse en bon état.

- Aménagement de la salle municipale :

Installation d'un bar réfrigérant, en prolongement de la machine à glaçons. La construction d'un local attenant d'une superficie de 50 m² pour le stockage des tables et chaises est lancé, il est également prévu de l'équiper de placards de rangement destinés aux associations.

- Aménagement de la Mairie :

Modernisation de l'installation téléphonique permettant aux usagers de laisser leur message en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie. Climatation de la salle des Mariages.



- Un service de proximité:
L'ouverture d'un cabinet d'infirmières est venu compléter le réseau de soins regroupé en centre bourg
Le marché du mercredi toujours présent avec ses diverses gammes de produits frais.

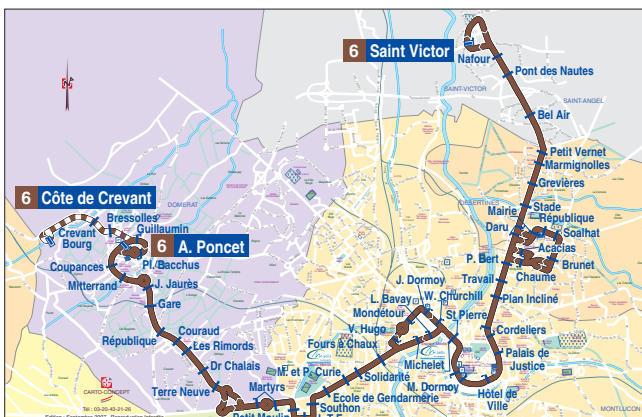
- Extension de la ligne de bus :

La ligne 6, Domérat <> St Pierre <> Désertines <> St Victor
De part son itinéraire, **la ligne 6 devient la véritable ligne d'agglomération du réseau MAELIS.** Elle va permettre ainsi des liaisons sans correspondance entre ces communes.

Sur St Victor , l'itinéraire est repris à l'identique.

NOUVEAU Sur Saint Victor, un bus toutes 30 minutes en moyenne (26 allers-retours/Jour) desservira la commune contre 10 allers-retours avec la ligne 3 du réseau TUM.

La ligne 6 fonctionnera de 6h40 à 19h20



Bien vivre dans nos villages et quartiers

- Aménagement paysager :

Après la restauration complète de l'extérieur de l'église et le fleurissement du parvis, la rénovation du bâtiment de l'Evêché a permis d'ouvrir un passa-



ge derrière la Mairie avec aménagement d'un parc de verdure.

Aménagement paysager à la Dure et Perreignes



Plantations de fleurs dans le bourg et aménagement de squares



Comme nous l'avons fait pour les Ardillats, les Arpentins et Nafour, les villages et les lieux-dits seront identifiés au fur et à mesure de leur réhabilitation, suivront



également pour ces quartiers, des plantations de végétaux ou de fleurs et les illumina-

tions pour les fêtes de fin d'année.





Des panneaux d'affichage placés actuellement aux entrées de la C o m m u n e seront progressivement installés dans les vil-

lages, pour permettre aux associations de signaler leurs manifestations et lutter ainsi contre l'affichage sauvage qui tend à dénaturer notre paysage.

L'église a également été dotée d'un panneau pour l'affichage des informations de la communauté catholique.



Pour maintenir les espaces propres, il a été procédé à l'installation de

cendriers à l'entrée des bâtiments publics, et de poubelles à côté des bancs publics.



Bien vivre dans notre école



Le programme de rénovation de l'école qui s'est traduit au cours des 6 dernières années par la réfection de toutes les classes (sol, électricité, peinture) et l'achat de mobilier, étant achevé, nous avons engagé la construction de la cantine. D'une capacité de 160 couverts, cette salle lumineuse et spacieuse offrira aux enfants plus de confort et améliorera aussi les conditions de travail du personnel.

Un plus grand espace sera également dédié à l'accueil périscolaire.

LES PROJETS

- Enfouissement des réseaux :

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques avec réfection d'éclairage public a été réalisé dans plusieurs quartiers. Soucieuse d'améliorer l'esthétique de sa commune et le cadre de vie, la Municipalité souhaite poursuivre ce type de travaux et a élaboré le programme pluri-annuel ci-après :

2008 : Rue des Primevères dans sa partie moyenne, Rue des Glycines et Rue des Jacinthes, Route de Vaux à Perreguines (RD 301)

2009 : Le Fricoulat : Rue des Noisetiers et Rue des Charmes

2010 : Clos des Racottes – Clos des Arpas (rue du Muguet – Rue des Primevères dans sa partie inférieure – Rue des Jonquilles – Impasse des Jonquilles)

- Le Fricoulat :

L'assainissement de ce quartier sera la dernière phase du plan de zonage d'assainissement collectif élaboré en 1995.

- Les Mériaux :

Le planning prévisionnel pour les différentes phases de travaux à venir s'établit comme suit :

- Dernier trimestre 2007 :

- réfection du réseau d'eaux pluviales rue des Roses (octobre 2007) puis rue et impasse des Camélias

- Début 2008 :

- voirie rue des Roses, rue et impasse des Camélias
- réseau d'eaux pluviales rue des Primevères suivi de la voirie

- Voirie et bâtiments communaux :

- Réfection du Chemin de la Dure
- Réfection de la voirie Impasse Anatole France
- Aménagement de l'impasse située derrière le cabinet médical
- Réfection des peintures extérieures des bâtiments communaux
- Aménagement de l'impasse du Tilleul

- Aménagement paysager :

- Aménagement paysager du village des Varennes
- Identification des lieux-dits et villages et aménagement paysager au fur et à mesure de leur réhabilitation.

UNE CONDUITE DE GAZ SOUS LE CHER

En début d'année, Gaz de France a lancé la construction de 1,4 km de réseau supplémentaire sur la Commune de Saint-Victor. Ce chantier destiné à répondre à une progression de la consommation en gaz et à sécuriser la continuité d'approvisionnement en reliant les deux antennes indépendantes de Vallon-en-Sully et Estivareilles a nécessité un forage dirigé à 240 m réalisé par la société Atlantique Forage pour permettre l'installation d'une conduite de gaz à 3 mètres sous le lit du Cher.



ENNEIGEMENT EXCEPTIONNEL



Souvenons-nous, le 23 janvier dernier, la neige était tombée en abondance et avait rendu la circulation très périlleuse, bloquant bon nombre de poids lourds sur le territoire de notre

commune qui a dû non seulement faire face aux problèmes de déneigement locaux, mais aussi gérer cette situation. Très vite, sous la direction de Bernard DILLARD, assisté du personnel administratif et technique de la Mairie, un cordon de solidarité s'est mis en place pour prendre en charge les 50 routiers en stationnement « forcé » sur le parking du centre aqualudique et dès le soir même, ils ont pu bénéficier de repas chauds au restaurant « le Victorien » qui a ouvert ses portes. Le lendemain, la restauration a été assurée par le restaurant d'entreprise Dunlop. Les installations sanitaires du centre aqualudique ont été mises à la disposition des

chauffeurs. Le transfert vers les différents lieux de restauration a été assumé par les agents des services techniques aidés par un artisan de la commune avec son fourgon, la police et les TUM.

La circulation ayant été autorisée par la Préfecture, les chauffeurs ont tous pu reprendre la route le mercredi 24 dès 14 heures, non sans avoir exprimé leur satisfaction pour la qualité de leur prise en charge.

Pour le déneigement des routes et chemins de la commune, les agents des services techniques ont répandu non moins de 4,5 tonnes de sel. La Municipalité envisage d'acquérir une 2^e lame pour équiper un autre engin et ainsi réduire les délais de dégagement des routes communales.

CHANTIER EDUCATIF



Dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, notre commune a reçu, au mois de juillet, six jeunes Montluçonnais encadrés par deux éducateurs pour un chantier éducatif d'une semaine. Sous la direction de Jean-Luc DUBUISSON, responsable des services techniques, ils ont réalisé des travaux de peinture et de bricolage divers. L'objectif de cette démarche étant de permettre à des mineurs de pouvoir travailler pour concrétiser un projet personnel. La fin du chantier a été marquée par une réception en Mairie en présence du Maire Bernard DILLARD et de quelques élus.

LA JOURNEE DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la Journée du Patrimoine, la Municipalité a ouvert les portes de tous les bâtiments communaux, le dimanche 16 septembre 2007. Les Saint-Victoriens ont pu visiter Mairie, écoles, oratoire, ateliers municipaux, ancienne chapelle, accompagnés par les Elus qui ont assuré une permanence. Ont également pris part à cette journée, l'Association ARESVI en faisant visiter l'Eglise et les Gats do Bourbonnais en ouvrant leurs locaux et installations à la visite.

PARTICIPATION AUX ELECTIONS 2007

Les résultats du Concours National « Les Mariannes du Civisme » 2007 pour les communes comptant entre 1001 et 3500 inscrits, font apparaître que la Commune de Saint-Victor se place au 2^e rang avec un taux moyen de participation de 80,47 % aux élections 2007 se répartissant ainsi : Présidentielles : taux moyen 90,37 % - législatives : taux moyen 70,58 %.

La Commune ayant obtenu le meilleur score et remporté la Marianne du Civisme affiche un taux moyen de participation de 83,09 %.

Sur le plan national, pour les communes de cette strate, le meilleur score est de 85,96 %.

LE COMMERCE LOCAL

La fermeture du café de la place est à déplorer, mais l'activité du bourg ne doit pas en souffrir. Le boulanger continue à faire le pain et la pâtisserie. Sur le marché du mercredi matin, vous pouvez trouver boucherie, charcuterie, fruits et légumes, produits laitiers. Des produits laitiers sont également en vente sur la place les mardi, jeudi et samedi matin à partir de 10 heures, le journal est en vente au café restaurant « Le Victorien », sans oublier le salon de coiffure ouvert tous les jours. Bien évidemment, la Municipalité souhaite vivement que le café-tabac de la place rouvre rapidement ses portes.



LE REPAS des ANCIENS



Plus de 120 Saint-Victoriennes et Saint-Victoriens ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour le traditionnel repas des anciens savamment mijoté par le chef du restaurant « Le Victorien » avec la participation des épouses et époux des Elus pour le service. Dans son allocution de bienvenue, le Maire et Conseiller Général Bernard DILLARD a rendu compte du bilan de l'année écoulée et a fait part des projets pour 2007, il a terminé en présentant les vœux de la Municipalité à l'assemblée.

Cette rencontre est l'occasion pour chacun de retrouver ses voisins de table de l'an passé ou de faire de nouvelles connaissances, voire de tisser des liens d'amitié, tous ces petits plaisirs qui permettent d'oublier un instant les tracas de la vie quotidienne et contribuent à rendre la journée conviviale et heureuse.

Comme le veut la coutume, une coupe fleurie a été remise aux doyens : Mme Jeanne MURAT et Mr Roland BRUOT, ainsi qu'aux plus jeunes Mme Suzanne FAURE et Mr Eugène PIZZUTTI.



ET D'AUTRES MOMENTS DE CONVIVIALITE

La classe 67 de la commune une nouvelle fois réunie

Ils avaient fêté leurs 50 ans, il y a 10 ans, puis leurs 55 ans en 2002. Ils se sont à nouveau retrouvés samedi 10 novembre 2007 à la salle municipale pour célébrer leur soixantième anniversaire. Au total, 34 sexagénaires



et conjoints étaient réunis pour partager dès midi un moment de convivialité autour d'une bonne table. Une bande de gais lurons qui avait décidé de montrer qu'en dépit des années, ils étaient restés jeunes et savaient s'amuser. Ils l'ont prouvé puisque ce n'est qu'au petit matin du lendemain que la joyeuse assemblée s'est séparée. En se promettant bien sûr de remettre ça le plus tôt possible et en tout état de cause sans attendre les 65 ans.



Un premier repas de quartier à Nafour

Cette initiative existe dans d'autres villages de la commune, mais pour Nafour ce fut une première et l'occasion de réunir autour d'une bonne table une cinquantaine d'habitants des quartiers des Ardillats, des Arpentins et de Nafour.

Une manière de faire plus ample connaissance tant il est vrai que depuis quelques années, ces quartiers ont vu naître de nombreuses constructions neuves. Chacun a apporté sa contribution et a cuisiné un plat. Une joyeuse ambiance ayant présidé à ces agapes, rendez-vous fut pris pour l'an prochain.

La présentation des vœux

Chaque année, la Municipalité présente ses vœux aux personnel de Mairie, aux représentants des services publics partenaires, aux Associations, aux nouveaux habitants et aux annonceurs du bulletin municipal, ce sont aussi autant de moments d'échanges et de convivialité très appréciés.



Nouveaux habitants et associations



Personnel et représentants des services publics

Une cérémonie dans le parc de la Mairie

Le 9 juin dernier, le parc de la Mairie avait été mis à la disposition du Père HERBACH pour l'organisation de la messe de la Fête Dieu regroupant toutes les paroisses de la rive droite. Sous un très beau soleil, environ 500 personnes étaient présentes pour cette cérémonie en plein air qui s'est terminée pour ceux qui le pouvaient par un pique nique avec repas tiré du sac.



LES COMMEMORATIONS

19 Mars 1962

La cérémonie commémorant le 45^e anniversaire du cessez le feu en Algérie s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance de toutes générations, M. le Maire Bernard DILLARD, des élus, des enfants des classes de CE2 CM1 CM2, des membres de la FNACA et des portes drapeaux. Des gerbes ont été déposées, lecture du message national, recueillement afin de rendre hommage aux victimes de cette guerre, le tout ponctué par les musiques officielles. La cérémonie s'est terminée à la salle municipale par l'inauguration de l'exposition sur la guerre d'Algérie qui s'est tenue jusqu'au 23 mars.



L'exposition

Une exposition portant sur la guerre d'Algérie s'est tenue à la salle polyvalente du 19 au 23 mars et a

accueilli de nombreux visiteurs dont les enfants de l'école.

8 Mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 a vu une nombreuse assistance de tous âges y participer. Après le rassemblement devant la Mairie, le cortège s'est dirigé vers le monument aux Morts dans le cimetière de la commune. Après l'appel aux Drapeaux, M. le Maire Bernard DILLARD accompagné de jeunes enfants a déposé une gerbe, moment de recueillement, sonnerie aux Morts et lectures des différents messages, la Marseillaise clôturant cette cérémonie. L'assistance



s'est ensuite rendue à la stèle érigée dans le bourg à l'hommage de Jean Bray dit Bardy, où après le dépôt de gerbe, une minute de silence fut observée.

11 Novembre 1918

A la veille du 90^e anniversaire de la fin de la Grande Guerre de 14/18, ce 11 novembre revêt un caractère particulier, la commune de Saint-Victor s'associant au département de l'Allier en participant à l'opération « les Flammes de la Mémoire » qui rend hommage aux Soldats de la Grande Guerre. L'assistance nombreuse, Saint-Victoriens, Elus, Enfants, se sont retrouvés devant la Mairie et après la distribution des Flammes de la Mémoire, le cortège s'est dirigé vers le Monument aux Morts. Appel aux Drapeaux, dépôt de la gerbe et des Flammes, suivi d'un moment de recueillement et de la sonnerie aux Morts. Bernard DILLARD, Maire, procéda à la lecture des messages, et énonça un à un les noms des jeunes soldats inscrits sur le Monument aux Morts, victimes de cette guerre et la Marseillaise clôtura cette cérémonie du souvenir.



Ces commémorations en hommage aux Soldats et Victimes des différents conflits, sont le devoir de mémoire que l'on doit transmettre de génération en génération pour ne pas oublier.

LA PREMIERE GUERRE MONDIALE THEME D'UNE ETUDE

Deux jeunes lycéennes, élèves de 1^{ère} S au Lycée Madame de Staël ont effectué une étude sur les pertes militaires de la première guerre mondiale et le monu-

ment aux Morts de la commune de Saint-Victor. Le document final, comporte une analyse des pertes humaines de la commune et apporte des précisions sur l'édification du monument aux Morts.

LE SITE INTERNET

Bravo ! vous êtes de plus en plus nombreux à visiter notre site : www.saint-victor03.fr et nous sommes passés d'une moyenne de 1200 consultations mensuelles à 1350 sur les 11 derniers mois.

D'un click, vous avez accès à toute l'actualité de votre commune, mais aussi aux informations que vous pouvez rechercher grâce aux liens directs prévus à cet effet, et si vous en avez fait la demande, vous êtes destinataire des informations « Infonantes ».

Sur mairie@saint-victor03.fr vous pouvez adresser vos remarques ou suggestions aux Elus ou aux services de la Mairie, c'est d'ailleurs une pratique qui commence à se mettre en place et que nous vous encourageons à développer, c'est rapide et peu coûteux.

Nous invitons aussi les associations à nous communiquer par courriel, les manifestations ou informations qu'elles souhaitent voir figurer sur le site.

UNE EMISSION RADIO EN DIRECT DE SAINT-VICTOR

Le 17 Novembre, RCF s'était installée dans les locaux de la Mairie pour interviewer un certain nombre d'acteurs de la vie Saint-Victorienne.

Sur invitation de la radio, le Maire, Monsieur BOUCHARD, des représentants d'associations et de la communauté catholique, un commerçant, un artisan, un



chef d'entreprise, un restaurateur, un agriculteur, se sont succédés devant les micros durant 2 heures.

BIBLIOTHEQUE

Ce service de prêt de livres gratuit met à votre disposition plus de 500 ouvrages composés de romans, documentaires, bandes dessinées pour adultes et adolescents, et de livres pour enfants. Le stock est alimenté par la bibliothèque centrale de prêt et renouvelé tous les trimestres. D'autre part, si vous souhaitez des ouvrages particuliers, nous pouvons en vérifier l'existence auprès de la bibliothèque centrale et en effectuer pour vous la réservation.

La bibliothèque est ouverte tous les jours aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Venez nombreux et bonne lecture à tous.



OPERATION PIECES JAUNES

Les enfants ont exprimé leur générosité en apportant le fruit de leur collecte à l'agence postale.

DIRE, LIRE ET CONTER



Comme l'an passé, les enfants de 6 à 10 ans ont pu bénéficier d'une séance de contes organisée par la Commission Culture de la Communauté d'Agglomération.

Pendant une heure, la conteuse Annie GALLAY, dans un répertoire intitulé « mots d'Annie, mots d'animaux » a su passionner une quarantaine d'enfants accompagnés de quelques parents autour d'histoires d'animaux.

NOTRE ECOLE

A Saint-Victor, l'école maternelle et l'école élémentaire sont situées au sein d'un même bâtiment, les élèves bénéficient ainsi d'une continuité de l'éducation depuis leur entrée en maternelle jusqu'à leur passage en 6^e.

L'équipe éducative

1. Professeurs des écoles

- Audrey LAVEYSSIERE – maternelle PS
- Françoise LAJARGE – maternelle MS
- Estelle DUFOUR – maternelle GS
- Jacqueline BIGNET - CP
- Annie GUINDOLET – CE1
- Bruno ROJOUAN – Stéphanie SIBOULET - Adeline ASTANIERE – CE2-CM1
- Frédérique ACHARD – CM1-CM2

2. Intervenants extérieurs

- 1 professeur de musique pour les classes élémentaires : Elodie PICHONNET

3. Assistante de Vie Scolaire

- Audrey BARDY

4. Auxiliaire de Vie Scolaire

- Carole SAGET

5. Personnel communal attaché aux écoles

- Michelle BONNET
- Marie-Claude TOGNON

6- Responsable de la Cantine scolaire

- Michèle DEMAY

Pour les classes allant de la maternelle au CE2, ont été mis en place des groupes de besoins permettant d'apporter une aide particulière aux enfants en grande difficulté. Ces groupes composés d'enseignants, avec la participation de l'assistante de vie scolaire, travaillent en collaboration avec un réseau d'aide :

- un psychologue scolaire – Monsieur VERDIER
- un enseignant spécialisé – Monsieur LABAILA
- une rééducatrice - Madame ARSOUZE

Des stagiaires à l'école :

Aurore GAILLET

Ancienne élève de l'école de Saint-Victor, étudiante en licence d'histoire, a effectué un stage à l'école du 21 mai au 5 juin 2007 dans le cadre d'un module de professionnalisation aux métiers de l'enseignement. Il s'agissait de permettre à Aurore d'observer le métier d'enseignant tant en maternelle que dans les classes élémentaires. Aurore a également accompagné les élèves dans les différentes activités : prévention routière, piscine, spectacle SICTOM.



Elsa MURAT

Egalement ancienne écolière de Saint-Victor, ELSA est actuellement élève à la Maison Familiale rurale de Saint Léopardin d'Augy où elle prépare le « BEPA services aux personnes » et dans le cadre de cette formation elle a effectué un stage de 5 semaines à l'école.



Marine CHAMBAREAU

Dans la perspective de la préparation d'un BAFA, cette jeune fille a effectué un stage d'observation de 2 jours à l'école.

Les élèves :

L'école de Saint-Victor compte cette année 165 élèves, répartis dans 7 classes :

Classes maternelles (70 élèves)

- Très petite section et petite section : 23 élèves
- Moyenne section : 22 élèves
- Grande section : 25 élèves

Classes élémentaires (95 élèves)

- C.P. : 25 élèves
- CE1 : 27 élèves
- CE2 – CM1 : 20 élèves
- CM1 – CM2 : 23 élèves



Le départ pour la 6^e :



L'heure du passage à la 6^e ayant sonné, les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire français-anglais offert par la municipalité. L'ouvrage portant un message de félicitation et de réussite a été remis à chacun par le Maire Bernard DILLARD assisté d'Elisabeth FERANDON, adjointe chargée des affaires scolaires, et les élèves ont ensuite été conviés à un goûter.

La rentrée 2007 :

Cette année, 165 élèves ont effectué leur rentrée à l'école de Saint-Victor, soit un effectif en hausse de 11 élèves par rapport à 2006.



En attendant l'appel

Les activités :

- Piscine :

Les élèves de CP et CE1 bénéficient de la piscine une fois par semaine pendant 1 semestre.

- Informatique :

Toutes les classes y compris les maternelles ont accès à la pratique de l'informatique et à internet.



Première rentrée en petite section de maternelle

- Initiation à la musique :

Chaque classe élémentaire bénéficie de 45 minutes d'éducation musicale par semaine, dispensée par Elodie PICHONNET, professeur de musique au conservatoire.

- Cours d'anglais :

L'anglais est enseigné en CE2/CM1 et CM1/CM2 par les enseignants en charge de ces classes.

- Culture :

- Pour les classes maternelles
- Visite de la bibliothèque de Montluçon
- Visite de la caserne des pompiers



- Voyage scolaire à la ferme pédagogique de Reterre (23)
- Participation à la semaine du goût par la découverte de nouvelles saveurs

• Pour les classes élémentaires

- Animations sur le tri et le recyclage par le SICTOM à l'école
- Spectacle « Julie ou la poubelle enchantée » à la salle municipale de Vaux



- Participation à la commémoration du 19 mars et visite de l'exposition sur la guerre d'Algérie



Les enfants ont posé beaucoup de questions.

Les enfants à l'écoute de M. ANTOINE-MICHARD

- Sortie découverte du Centre Aqualudique
- Voyage scolaire à Rhinopolis Gannat et Château de CHAZERON
- Sortie vélo pour les élèves de CE1/CE2. Les élèves accompagnés de leur enseignante, de l'assistante de vie scolaire et de 6 parents volontaires ayant reçu un agrément de l'éducation nationale, se sont rendus à pied jusqu'au Canal de Berry où les employés des services tech-



niques avaient transporté leurs vélos, et pour cela, les enfants n'ont pas manqué de remercier la Municipalité.

- sortie à la foire exposition avec participation à l'atelier fouilles archéologiques et athlétisme sur le kid stadium

- Participation à une conférence dans le cadre de la semaine de la sécurité civile

- Participation au théâtre Gabrielle Robinne à la répétition du concert donné par l'ensemble instrumental de Montluçon « troisième souffle »



- Dans le cadre de la semaine du goût, réalisation de confitures et découverte de nouvelles saveurs.

- Sport :

Participation de toutes les classes élémentaires et grande section de maternelle à la rencontre sportive au stade de Saint-Victor dans le cadre de la manifestation « une heure pour mon cœur ».



Pour les classes de Grande section de maternelle jusqu'au CM2, journée sportive au stade de Saint-Victor avec pique-nique.



Début 2008, le kid stadium appartenant à la communauté d'agglomération sera mis à la disposition de l'école de Saint-Victor pendant une semaine, permettant à

3 classes élémentaires de bénéficier d'une initiation à l'athlétisme dispensée par un membre de l'association Montluçon athlétisme.

- Initiation à la prévention routière :

Les élèves de CM2 participent à une session de formation à la sécurité routière sur le site de la prévention routière à Montluçon. A l'issue de cette formation, ils reçoivent l'attestation de 1^{ère} éducation à la route.



- Journée porte ouverte

Chaque année les parents sont invités à une journée porte ouverte au cours de laquelle ils peuvent découvrir la classe dans laquelle leur enfant a travaillé toute l'année. Pour cette occasion, chaque enseignant prépare avec les élèves une petite manifestation d'accueil : expositions, spectacles de marionnettes, représentations théâtrales et pour clôturer la matinée, une grande chorale dirigée par Mr STENGER, professeur de musique a interprété plusieurs chants.

Des services

L'ACCUEIL :

Un accueil GRATUIT, ouvert à partir de 7 h 30 et jusqu'à 18 h, est à la disposition des parents travaillant à l'extérieur. L'inscription doit être effectuée auprès de la Mairie, elle est valable pour l'année scolaire et peut être effectuée en cours d'année. L'imprimé peut être téléchargé sur le site de la commune (www.saint-victor03.fr) mais il doit être déposé rempli et signé en Mairie.

Selon leur souhait, les enfants peuvent jouer à l'extérieur ou s'occuper dans la salle qui leur est réservée sous l'œil vigilant de 2 agents détachés à cette activité.



- Arbre de Noël

Les enfants participent à un spectacle de Noël et à un goûter offert par la Municipalité.



Le Père Noël en visite à l'école maternelle où les enfants lui ont remis leurs dessins et interprété des chants. Pour les remercier, le Père Noël a distribué à chacun un sachet de friandises et les a accompagné au goûter traditionnel. Les classes élémentaires ont accueilli le Père Noël à la cantine avec 2 chants : un Noël Finlandais et « mon plus beau Noël » à 2 voix, sous la direction de Michel STENGER. Ils ont ensuite dégusté le goûter.

- Carnaval :

Tous les élèves et leurs enseignants revêtus de déguisements colorés et originaux ont fêté carnaval et ont défilé dans les rues du bourg de la commune avec musique et confettis.



péri-scolaires :

LA CANTINE :

A partir de 3 ans, les enfants peuvent prendre leur repas sans inscription préalable et sans abonnement pour 1,75 €. 100 à 120 repas sont servis chaque jour. Les menus de la semaine sont affichés à l'entrée de la cours de l'école.

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Il existe un service de transport scolaire GRATUIT pour les hameaux de Perreguines – Passat – Les Bergerettes - Bel-Air – le Fricoulat – Le Clos des Nautes - Thizon L'inscription se fait auprès du Directeur de l'Ecole.



CENTRE ROUTIER DE LA LOUE

La réalisation du centre routier de La Loue a été officiellement lancée le 14 mars dernier lors de la pose de la première pierre en présence du Préfet Patrick Pierrard, Jacques-Bernard Magnier – Vice-Président du Conseil Régional, Gérard Dériot – Président du Conseil Général, Daniel Dugléry - Président de la Communauté d'Agglomération et Maire de Montluçon, Jean-Pierre Guérin - Premier Adjoint de Saint-Victor représentant le Maire Bernard Dillard empêché et Bernard Jaffré – responsable de BJ promotion.



Pose de la première pierre

CEREMONIE DE CITOYENNETE



Le 6 avril dernier, 26 jeunes électeurs de la commune ont été conviés à participer à la cérémonie de citoyenneté instituée par décret du 8 février 2007, et destinée



aux jeunes filles et jeunes gens ayant atteint la majorité et accédant de ce fait au droit de vote. Au cours de cette réception, Jean-Pierre GUERIN, premier adjoint, a remis à chacun sa carte d'électeur et conformément au souhait du Président de la République, un « livret du citoyen » récapitulant les principaux droits et devoirs civiques. Etaient également présents les adjoints et conseillers municipaux ainsi que Jean GUILHIN, membre de la commission administrative de révision des listes électorales, représentant le Président du Tribunal de Grande Instance.

FIN DES TRAVAUX AU CHEMIN D'ARGENTIERES



Réception de fin de travaux avec les riverains

Pour marquer la fin de la première tranche de travaux au chemin d'Argentières, la municipalité a convié les riverains à fêter l'évènement autour du verre de l'amitié. A cette manifestation avaient également été invités les habitants de la route de Vaux dans la traversée du Village de Perreguines à qui Bernard DILLARD, entouré de plusieurs Elus, a exposé les projets d'enfouissement de réseaux et de réfection de voirie.

LES ECOLIERS DECORENT LA COMMUNE

Les sujets en bois suspendus dans les sapins de Noël du bourg ont été réalisés par les élèves de CE1/CE2 sous la direction de leur enseignante Annie GUINDOLET ; Il a fallu rechercher des dessins sur internet, les décalquer sur une planche de contre-plaqué et les peindre. Les agents des services techniques ont apporté leur contribution en effectuant le découpage et le vernissage final. Les élèves sont venus en Mairie remettre leurs œuvres au Maire Bernard DILLARD qui, très sensible à cette attention, les a chaleureusement félicités et remerciés autour d'un goûter offert par la municipalité.



Les écoliers décorent la commune.



MONTMARAULT ENERGIES

Agence de St-Victor

Chauffage toutes énergies
Plomberie - Sanitaire
Ventilation - Climatisation

ZAC du PONT des NAUTES

03410 SAINT-VICTOR

Tél. 04 70 28 89 73 - Fax 04 70 28 89 79

montmarault.energies@wanadoo.fr

ESA

Electricité Autos et Poids lourds

ZAC du Pont des Nautes

03410 Saint-Victor

Tél. 04 70 05 12 03

Fax 04 70 05 18 79

le **Jardin**
délice
Restaurant hotel

**Benoit
Larose**

6, route de Paris - 03410 SAINT-VICTOR

Tél. 04 70 28 80 64

Fax 04 70 02 00 73

Au cœur de St Victor
tout pousse à aller
chez **GAMM VERT**

- Jardinage
- Alimentation animale
- Vêtements-chaussants
- Equipement

Z.A. du Pont des Nautes - 03410 ST VICTOR
Tél. 04 70 28 85 00 - Fax 04 70 28 83 30

Gamm vert



SIÈGES - STORES - BÂCHES

Robert LE FLEM

Z.A. du Pont des Nautes
03410 SAINT-VICTOR

Tél. 04 70 08 93 31

Fax 04 70 45 47 91

LA CAVE DU PONT DES NAUTES

Vins en vrac - Vins fins

SARL LABARRE-CHOMET

Z.A. du Pont des Nautes - 03410 ST-VICTOR

04 70 28 85 01



FUEL - CHARBON

BTS

SOCIÉTÉ BRIVADOISE DE TRAITEMENT DE SURFACES

Téléphone : 04 70 03 73 20

Fax : 04 70 03 73 29

Parc Mecatronique - 03410 SAINT VICTOR

E-mail : bts03@wanadoo.fr

A.E.N.F SARL

DÉBOUCHAGE CONDUITS TOUTES NATURE

ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

Pompage et Nettoyage toutes fosses
Dégazage de cuves, bacs à graisses, puits...

Z.I. du Pont des Nautes - 03410 SAINT-VICTOR

04 70 05 33 70

ACCA de Saint-Victor



Le repas de chasse

Président d'honneur : Bernard DILLARD
 Président : Abel DOS SANTOS FREITAS
 Vice-président : Michel MAGNIER
 Trésorier : Paul DEVEAU
 Secrétaire : Jérôme CANO

La saison 2007-2008 de l'ACCA s'annonce bien. La passion de la chasse rassemble 36 adhérents qui parcourent chaque dimanche avec leurs fidèles compagnons la campagne St-Victorienne.

Les samedis, les chasseurs se donnent rendez-vous pour les battues aux nuisibles et gros gibiers. Ces rassemblements se font dans la bonne entente tout en respectant scrupuleusement les règles de sécurité.

Les chasseurs, propriétaires, familles et amis se réunissent autour d'un repas convivial où la bonne ambiance est garantie. Le prochain repas sera courant avril 2008. Le 8 juillet 2007, le ball trap s'est déroulé sous un ciel gris et pluvieux, mais de nombreux adeptes ont bravé la météo et sont venus s'affronter au tir de pigeons d'argile. La journée a été malgré tout, couronnée de succès.

Amicale Laïque de Saint-Victor

Les valeurs qui animent l'amicale :

- **Le bénévolat** : bien sûr, un principe de base dans toute association ...

Chacun donne un petit ou un grand coup de main quand il peut et quand il veut ; le bureau, lui, étant omniprésent.

- **La convivialité** : Un des buts principaux de l'Amicale est de créer et d'entretenir une atmosphère de convivialité et d'intégration autour de l'école et aussi dans la commune.

Participer à une activité ou venir à une manifestation en tant que bénévole ou convive ou spectateur, c'est toujours une occasion de faire des connaissances.

Ce « réseau » de relations permet une forte mobilisation à chaque animation.

- **Le soutien à l'école publique**

Elle finance intégralement le Baptême de l'Air de fin d'année des élèves de CM2.

Les manifestations de l'année passée.

Notre traditionnelle soirée halloween pour nos enfants, une soirée **Moules/frites** et une **soirée Portugaise** où petits et grands ont passés une soirée agréable et conviviale, notre super voyage à **ASTERIX** sur un week-end, où tout le monde est revenu avec un souvenir inoubliable, une grande 1^{ère} pour l'amicale laïque ! Et pour finir le **baptême de l'air** offert aux élèves de CM2 !

Nous rappelons qu'une Amicale Laïque se doit de fonctionner avec l'école avec laquelle elle est rattachée, malheureusement, nous n'avons aucun soutien de l'école, c'est pour cela, que les parents, qui voudraient avoir des renseignements sur notre rôle ainsi que sur nos manifestations, n'hésitez pas à nous contacter, et même à nous rejoindre pourquoi pas !!

Cette saison :

Manifestation passée

31 oct 2007 : soirée halloween avec repas dansant (moules/frites)

A venir :

Un loto

Une soirée Portugaise en début d'année

Un marché 2 roues (vélos/scooters/mobylettes/motos) le 4 mai (réservez votre emplacement gratuitement)

Baptême de l'air (juin)

Voyage (juin) à définir

A noter qu'une autre soirée Portugaise aura lieu 2^{ème} semestre 2008.

Pour toutes vos questions ou réservations :
amicalestvictor@hotmail.fr

Présidente : Mme Gourdain Murielle : 06.79.41.52.41
 ou 04.70.29.92.23

Secrétaire : Mme Drochon Lydie : 04.70.29.43.15 (le soir)

Trésorière : Mme Courpière Nathalie : 04.70.29.50.46 (hr)



Association pour la restauration de l'Eglise de Saint-Victor



GOSPEL AU CŒUR en concert le 23 septembre 2007

Les membres d'ARESVI vous prient d'accepter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Notre association va souffler sa 2^e bougie et avec un nombre d'adhérents croissant, continue à œuvrer pour atteindre son principal objectif : participer à la restauration de l'intérieur de l'Eglise. Mais pour cela, il nous faut préalablement constituer un fond de trésorerie.

Les manifestations qui vous ont été proposées au cours de l'année 2007 ont été couronnées de succès :

- Le thé dansant du 11 février 2007 a rassemblé non moins de 160 participants
- Le concert du 23 septembre dernier à l'Eglise avec la participation de la chorale GOSPEL AU CŒUR a fait église pleine et a ravi l'assistance.

Nous remercions vivement nos adhérents et les participants à ces manifestations pour leur soutien.

Le Dimanche 27 Janvier 2008 après-midi, c'est Sébastien PERRIN et son orchestre qui animera notre thé dansant et nous vous invitons à retenir cette date et même effectuer dès à présent vos réservations.

Notre association est ouverte à tous, et si comme nous, vous êtes attachés à la sauvegarde du patrimoine local, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous sommes à votre disposition :

A.R.E.S.V.I. – Centre associatif communal – Rue André Gide – SAINT-VICTOR 03410

Mauricette LESPIAUCQ – Présidente : 04.70.64.24.30

Association gymnique de Saint-Victor (F.F.E.P.M.M.)

Un cours adapté à chaque âge

L'année 2006 s'est clôturée par une fête de fin de saison qui a remportée un vif succès, durant laquelle se sont succédées, des plus petites (3 ans) jusqu'aux seniors (88 ans) en passant par les ados et les adultes, diverses chorégraphies sur des rythmes et musiques variés.



Gala de fin d'année

Nos activités se déroulent à la salle municipale les mercredi et jeudi avec Sophie et Christel, nos deux animatrices diplômées qui chaque saison suivent des formations.

Nous vous rappelons les différents cours proposés :

SENIORS : le mercredi de 9H à 10H : entretien de la souplesse, maintien de l'équilibre



ENFANTS de 3 à 7 ans : le mercredi de 10H à 11H : découvrir le plaisir de se déplacer ensemble jeux ludiques et éducatifs



Groupe des 3 à 7 ans

ENFANTS de 7 à 11 ans : le mercredi de 11H à 12H : mémorisation des mouvements ; expression corporelle

ADOS à partir de la 6^{ème} : le mercredi de 17H30 à 18H30 : Fitness ; enchaînements sur musiques actuelles

ADULTES :

- le mercredi de 18H30 à 19H30 et le jeudi de 19H00 à 20H00 : cardio - renforcement musculaire - étirements
- le mercredi de 19H30 à 20H00 : LIA et STEP
- le jeudi de 16H15 à 17H15 : AQUAGYM à la piscine DESCARTES

Quel que soit votre âge, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour essayer les différents cours proposés et adopter celui qui vous convient le mieux.

Cotisation annuelle 2007/2008 pour l'un des cours proposés (hors aquagym) : 39 € 00 + licence.

NOTE : notre fête de fin de saison aura lieu le SAMEDI 14 JUIN 2008 à 20 H 30.

Aquagym à la piscine Descartes





Activités 2007

15 JANVIER 2007 – Les responsables des clubs locaux, se réunissent à Louroux-Hodement pour établir le calendrier des manifestations 2007.

7 FEVRIER 2007 - ASSEMBLEE GENERALE

Composition du bureau :

Président d'Honneur – DILLARD Bernard

Présidente – DUMAS Yvette

Vice-Présidente – LENFANT Louise

Secrétaire – PREVOST Nicole

Secrétaires adjoints – BRUNEAU Roger
MAUCCI Liliane

Trésorière – TORRET Suzanne

Trésorière adjointe – MATHONIERE Yvette

Membres – Ageorges Marie-Thérèse – Bathier Arlette –

Cousin Suzanne – Gaziot Monique – Lespiaucq

Mauricette – Message Hélène – Morandini Claire –

Péronny Liliane – Salazar Claude – Tixier Georgette –

Virlogeux germaine – Mr Message Guy

Vérificateurs aux comptes – Mmes Cresto Madeleine -
Desforges Jeanine.

L'Association enregistre une dizaine de nouveaux adhérents pour 2007.

A l'issue de l'assemblée générale, l'ensemble des participants était invité à prendre le verre de l'amitié, et déguster la galette des rois.

Cercle de l'Age d'Or de Saint-Victor

23 FEVRIER 2007 - Participation à l'assemblée générale de la fédération des aînés ruraux qui avait lieu à Doyet.

7 MARS 2007 – JOURNEE FESTIVE

79 personnes ont pris part à un déjeuner « POTEE » et pour terminer cette journée dans la meilleure ambiance, certains adhérents du club offraient à toutes et à tous une dégustation de crêpes.

COURANT MARS 2007 – ORGANISATION ET MISE EN PLACE DE L'ATELIER EQUILIBRE

But de l'opération : Lutter contre la perte d'équilibre, apprendre à changer son comportement au fil des années, afin de limiter les risques de chute, mais aussi de savoir se relever sans panique en apprenant les gestes utiles(La CRAM Auvergne participe financièrement à ce stage dont les cours sont donnés par une animatrice agréée.)

26 AVRIL 2007

Avec nos amis d'Estivareilles nous étions chargés d'organiser le concours de pétanque « Challenge DE VILLARD », établir des circuits de marche, mettre en place différents jeux ;
Sous un soleil radieux plus de 180 personnes ont participé à cette journée.

3 MAI 2007 - JOURNEE DE LA FORME A HERISSON (Marche, pétanque, différents jeux), les dames de notre club se distinguent à la pétanque, et la triplette (Mme GAZIOT, Mme TIXIER, Mme MESSAGE) remporte la finale.

13 JUIN 2007 – FETE DE L'AMITIE DEPARTEMENTALE C'est dans le cadre magnifique du Centre Omnisports de Vichy que se déroulait cette manifestation qui réunissait plus de 2000 aînés dont 38 de notre club ; tout au long de cette journée étaient proposés différents spectacles, des jeux, et nombres d'activités diverses.

DU 25 AOUT AU 1 SEPTEMBRE 2007 – VOYAGE A EMBRUN (Hautes Alpes)
EMBRUN, sur les bords du lac de Serre-Ponçon, c'est la

ville qu'avait choisi le Club pour organiser son séjour d'une semaine auquel participait une cinquantaine d'adhérents.

Sous un soleil radieux pour la majeure partie de la semaine, les aînés devaient découvrir une région où se mêlent histoire et nature sur les sites d'Embrun, Briançon, Barcelonnette, Sisteron, tour du lac de Serre-Ponçon en bateau, les Gorges du Guil, St Vérand le plus haut village d'Europe, le célèbre Col de l'Izoard, la vallée de Crévoux, etc, etc... toutes ses visites et ballades bien sûr commentées par une charmante mais surtout compétente guide.

Inutile de préciser qu'en dehors de ces sorties, les aînés n'oublient pas les excellents repas servis tout au long de la semaine, les dégustations très appréciées au travers des différentes visites, ainsi que toutes les soirées animées.

Sur le chemin du retour, au travers de différents commentaires, l'ensemble des participants parlait déjà de la destination du voyage pour l'année 2008.

5 SEPTEMBRE 2007 – PARTICIPATION A LA JOURNEE INTER-SECTEUR A CHAMBLET

Le matin réception du club de Contigny, puis visite guidée du jardin verger Delbard à Malicorne, avant de se retrouver dans un excellent restaurant du secteur pour le déjeuner ; l'après-midi afin d'assurer une bonne digestion les personnes intéressées pouvaient participer à certains jeux, faire un peu de marche sans oublier bien sûr de prendre le verre de l'amitié, offert par la municipalité.





té de Chamblet avant de prendre le chemin du retour.

A ce jour, nos activités 2007 ne sont pas terminées à savoir :

Tous les mercredis cours de gym, à partir de 9 heures à 10 heures à la salle municipale, une animatrice agréée donne des cours, notons qu'en 2007 nos effectifs sont passés de 7 à 20 personnes.

- **24 OCTOBRE 2007** - CONCOURS DE BELOTE
- **7 NOVEMBRE 2007** - JOURNEE CHOUCROUTE
- **8 DECEMBRE 2007** - REPAS DE FIN D'ANNEE ORGANISE PAR LE CLUB
- **COURANT NOVEMBRE 2007**, le jeudi matin, un programme d'activation cérébral « PACT EUREKA » le remue méninge sera en application.

Le programme 2008 est en cours d'élaboration, mais d'ores et déjà nous pouvons vous demander de retenir 2 dates :

- **Du 1 – 09 – 2008 au 08 – 09 – 2008** voyage annuel en Vendée à Saint-Gilles Croix de Vie , avec une journée au Puy du Fou.
- **13 NOVEMBRE 2008** - Journée publicitaire avec déjeuner, suivi d'un loto l'après-midi.

Les personnes intéressées par les activités de notre club peuvent téléphoner au 04.70.28.80.74 ou 04.70.28.80.46 ou 04.70.28.81.80, ou participer chaque 1^{er} mercredi du mois à la réunion qui a lieu à la salle municipale à partir de 14 h 00.

Comité des fêtes de Saint-Victor

Manifestations réussies pour 2007

72 équipes se sont réunies pour le concours de belote le 4 février 2007.

Le thé dansant du 4 mars n'a pas obtenu le succès escompté et nous l'avons amèrement regretté.

Le ball-trap du 12 et 13 mai s'est déroulé dans la bonne humeur en dépit de la pluie.



Le 14 juillet, s'est tenue une fête champêtre avec un concours de pêche comptant 60 participants le matin le long des bords du Canal et un concours de pétanque à 14h00 avec 72 équipes ainsi qu'un jeu de boules organisé au terrain de pétanque. Une manifestation très réussie où chaque participant s'est vu remettre une récompense.

Fête patronale le samedi 1 septembre avec la retraite aux flambeaux animée par les Gats Do Bourbonnais et le feu d'artifice pyrotechnique tiré vers 22h00.

Le dimanche 2 septembre, brocante et vide greniers se déroulaient dans les rues du bourg et là aussi nous avons enregistré avec satisfaction une augmentation des exposants.

La 10^{ème} foire aux ânes toute la journée sous la houlette de Odette et ses amis a remporté un grand succès. Cette journée, dédiée à son fondateur et Vice-Président du Comité des Fêtes, Michel BRUN, décédé le 6 mai der-

nier, a été l'occasion de la remise à son épouse Odette d'une plaque commémorative offerte par la municipalité en hommage à Michel pour l'initiation de cette manifestation. Madame BRUN, très touchée par l'aide apportée par l'Association des ânes du Bourbonnais de Braize a tenu à leur faire don de cette plaquette. L'association de Braize a elle-même promis de continuer à apporter son concours pour les années futures si Madame BRUN décide de poursuivre la Foire aux Anes à Saint-Victor.

A 15h, défilé de vélos fleuris accompagnés de la Banda Follet qui a animé le bourg toute l'après-midi. Chaque enfant a été récompensé par un lot et une confiserie

Nous remercions vivement les parents qui ont participé à la retraite aux flambeaux et aux vélos fleuris pour la fête et devant le succès de cette manifestation, rendez-vous est donné pour l'année prochaine.

Nous remercions aussi la Municipalité pour son aide ainsi que toutes les personnes qui nous ont apporté leur collaboration.



Le Don du Sang

Année 2007

	01-06	28-08
Personnes présentées	16	41
Flacons prélevés	16	39
Nouveaux Donneurs	0	3
Donneurs de St-Victor	10	30

Après 3 collectes variant de 16 à 20 Dons, la dernière est revenue satisfaisante **continuez à vous mobiliser Merci.**

Les gagnants de la tombola sont :

- Mme MENDES Géraldine
- Mme CHEVILLOT Bernadette
- Mlle GENESTE Noémie
- Mr THEVENIN Maurice
- Mr BOUTIN Floris
- Mr VICRIN Jérôme

Le vendredi 13 avril a eu lieu la remise de 21 Diplômes et médailles seulement 4 personnes étaient présentes.

Les journées retenues pour 2008 sont :

Le vendredi 22 février de 16h à 18h30

Le jeudi 31 juillet de 16h à 18h30

Élément de transport permanent des cellules sanguines

LE PLASMA

Le sang contenu dans le système circulatoire est constitué

De deux parties :

- Une partie cellulaire comprenant les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

- Une partie liquide de composition biochimique fixe : le plasma.

Transporteur permanent des cellules sanguines, le plasma

Exerce un rôle de premier plan pour la santé humaine.

Par ailleurs son utilisation thérapeutique sous la forme de produit frais congelé ou de médicament dérivé, permet de traiter de très graves affections.

Quelle est la constitution du plasma ?

Le plasma est un liquide transparent, jaune citron, de composition extrêmement complexe.

Constitué essentiellement d'eau, il contient plus de 150 produits :

- Des sels minéraux : 8 à 9 g/litre : sodium, potassium, calcium, magnésium, chlorures, bicarbonates, phosphates.
- Des lipides : 5 à 6 g/litre : triglycérides, cholestérol ...
- Des glucides : 1 g/litre de glucose (glycémie).
- Des protéines : 70 à 80 g/litre, aux fonctions diverses, mais essentielles au bon fonctionnement de l'organisme : albumine 45 g/litre, différentes globulines 30 g/litre, facteurs et protéines de la coagulation (fibrinogène 2 à 4 g/litre), protéines nutritives, hormones ... Ce sont essentiellement les propriétés de ces protéines qui sont utilisés dans les médicaments issus du plasma.
- Des déchets : urée, créatinine, acide urique ... et des enzymes provenant de la vie des cellules.

Tous les éléments contenus et transportés dans le plasma sont maintenus en quantité constante par des mécanismes régulateurs.

Véritable miroir de la santé

L'analyse des constituants du plasma permet de détecter de nombreuses maladies, d'en mesurer l'évolution et de suivre l'efficacité du traitement



Pour la 4^e année d'existence, notre club a eu un effectif stable. Cependant, nous aimerions que d'autres photographes (amateurs ou confirmés) viennent nous rejoindre. Ils seront les bienvenus parmi nous.

Notre salon " CARROUSEL d'IMAGES " qui s'est déroulé en février 2007 a réuni 200 personnes environ. Le nombre de photos exposées s'élevait à 145 dont 123 photos couleur et 22 photos noir & blanc. Tous les thèmes ont été montrés aux visiteurs : natures mortes, portraits, paysages, animaux, macrophotos etc. Il faut remarquer une progression constante du numérique au détriment de l'argentique. Celui-ci a toujours des adeptes mais pour combien de temps encore ? Une remarque s'impose : il est de plus en plus difficile de se procurer des supports argentiques (négatif ou diapo) et les labos qui développent ces supports se font plus rares également.

Pour 2008, une autre exposition est prévue début février à la salle Jean Bougret à Désertines ainsi que 2 sorties « photos » : une au printemps et l'autre en automne où chacun pourra exprimer sa « fibre photographique ».

• Les réunions ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois à 20h30 à la salle des Associations de St Victor d'octobre à juin.

Pour tout contact, téléphoner au N° 04.70.28.80.61 ou 04.70.03.60.54.





Que s'est-il passé à la Dure en 2007 ?

Bien sur les traditionnelles manifestations organisées par les Gats do Bourbonnais : foire aux produits régionaux, bal folk, fête du Folklore, brocante et journée du livre régional mais aussi dans le cadre des journées du patrimoine, l'inauguration de « l'atelier de sabotier ».

Pourquoi un « atelier de sabotier » à la Dure ?

Depuis sa création en 1973, le groupe Folklorique « Les Gats Do Bourbonnais » a toujours cherché à connaître, conserver et transmettre le savoir de nos ancêtres. Le site de la Dure dont il est le propriétaire depuis 1987, en est la preuve avec la restauration et l'entretien des locaux mais aussi avec la création du parc conservatoire.

Lors d'expositions organisées dans les locaux de la Dure, vous pouvez voir la fabrication de vielles, cornemuses, violon, la confection des costumes et des chapeaux à deux bonjours, la seule pièce du costume bourbonnais qui n'était jusqu'à présent pas réalisée au sein du groupe était le sabot. C'est aujourd'hui possible.

La réalisation de cet « atelier de sabotier » n'a été possible que



grâce aux dons d'outillage et de machines provenant essentiellement de deux ateliers de sabotier, tout d'abord celui de Louis Catinois à St Priest en Murat et celui de Pierre Potillon à Lurcy Levis.

Les Gats do Bourbonnais de Saint-Victor



Louis Catinois a équipé de sabots les danseurs du groupe folklorique et a fait don d'outils afin de permettre quelques petites retouches. Au moment de son décès, ses héritiers nous ont remis une quantité conséquente de matériel. Dans le même temps, Madame Potillon et ses neveux, Monsieur et Madame Michard de Verneix nous ont invités à nous rendre à Lurcy Levis pour prendre les outils et les machines qui nous intéressaient.

Avec un tel patrimoine et surtout la confiance que nous ont témoignée ces familles, le groupe se devait de mettre ces dons en valeur. Nous avons donc dû agrandir nos locaux, en 2000 les plans ont été établis et la construction a pu débuter. En 2004, l'installation des machines a pu débuter, c'est à ce moment que la famille Perreira nous a offert une scie à ruban pour compléter la panoplie des machines.



Après beaucoup de travail pour adapter des moteurs avec des transferts, des poulies, courroies pour retrouver la bonne vitesse de rotation des machines « l'atelier de sabotier » est maintenant opérationnel.

Il a été inauguré le dimanche 16 septembre par Mr Dillard maire de St-Victor en

présence des représentants des familles donatrices que le groupe folklorique remercie encore une fois. Cet « atelier de sabotier » est un bel exemple de travail collectif puisque tout a été réalisé bénévolement : terrassement, maçonnerie, couverture, électricité, mécanique et aménagement.



Secrétaire : Mme Bouillaud Eveline
48 Rte de Paris
03410 St - Victor
Tél./Fax 04.70.03.09.50

Adresse du groupe :
lesgatsdobourbonnais@wanadoo.fr



La saison de l'U.S. de Saint-Victor Compte rendu de la saison 2006/2007

SENIORS A :

Pour son retour en promotion (suite à notre rétrogradation d'élite), nos joueurs ont repris leurs marques en douceur et une série de 5 victoires nous a permis de jouer les premières places jusqu'à la fin. Nous avons tenu notre rôle dans ce championnat en taquinant les meilleurs. Nous finissons 4^{ème}.



SENIORS B :

Le début de saison fut des plus laborieux car nous n'avons pu gagner que 2 matchs au cours des matchs aller ce qui était peu pour espérer finir avant la 8^{ème} place. Les matchs retour furent beaucoup mieux car nous n'avons perdu que 2 matchs. Ce bon parcours final nous a permis de finir à notre habituelle 7^{ème} place.



SENIORS C :

Pour sa 1^{ère} saison à l'échelon supérieur (2^{ème} division), nos joueurs ont étonné tout le monde et la plupart des meilleures équipes de la poule ont dû subir notre loi. Ce fut un superbe parcours qui nous a permis de finir à la 7^{ème} place et qui nous laisse le droit de continuer à ce niveau.



VETERANS :

Les saisons se suivent et notre équipe continue de se faire plaisir en réussissant un parcours parfait 6 victoires sur 6 matchs. Malheureusement, un règlement laxiste ne nous a pas permis de disputer la finale. Nous avons tout de même obtenu la coupe du fair play.



MOINS DE 18 ANS :

Sur leurs premières années de football, ces joueurs avaient fait d'excellents parcours et avaient souvent permis aux joueurs plus jeunes qu'eux de disputer un championnat supérieur. Cette année, ce sont eux qui allaient enfin jouer en 1^{ère} division et se mesurer aux meilleurs. Malheureusement, l'âge bête ou la mauvaise mentalité de certains a gâché le plaisir des plus mordus. Ce fut une année où nous nous sommes rappelés que cette catégorie est très difficile à gérer.



MOINS DE 15 ANS :

Engagé sur le tard, cette équipe était composée de joueurs bien sympathiques qui même s'il ne sont pas de super joueurs sont toujours présents et donnent le meilleur d'eux même. Ils aiment jouer et si les résultats ne sont pas au rendez vous, ce n'est pas grave.



MOINS DE 13 ANS :

En entente avec Vaux-Estivareilles, nos 5 joueurs ont pris une bonne part dans les bons résultats de leur équipe qui s'est qualifiée pour la 2^{ème} division où ils ont fini second.



POUSSINS :

Comme les benjamins, nos poussins sont aussi compétitifs avec des bonnes individualités. En pré-championnat, ils ont fini 2^{ème} de leur poule et se sont qualifiés pour le championnat où ils ont terminé 4^{ème}.



DEBUTANTS :

Est-ce l'effet coupe du monde qui a joué ? En tous cas, nous avons une trentaine d'enfants qui a fréquenté notre école de foot. Nous leur avons montré les différentes facettes de notre sport. Ils apprennent par le jeu, rencontrent des clubs amis sur des plateaux. Qu'ils aient gagné ou perdu, ils sont contents. Certains ont même trouvé une excuse en cas de défaite, ils nous disent : « l'important, c'est de participer ».



ARBITRES :

Notre duo d'arbitres est composé de l'« ancien » Thierry DEFET et de son collègue Richard ALCORTA. Ils nous représentent dans le département pour nous permettre d'être en règle avec l'arbitrage. Merci à eux.



BENJAMINS :

Cette équipe continue d'être très compétitive, les enfants sont très sérieux et les résultats suivent. Ils se sont qualifiés pour la 2^{ème} division où ils ont bien figuré.



Remise de maillots

Mini Racing du Centre

Le Mini Racing du Centre, en 2007, à vu le nombre de ses adhérents diminuer. Cela ne les a pas empêché d'organiser deux courses importantes à haut niveau sur sa piste permanente, face au stade.

Tout s'est bien passé pour la manche de championnat de France en avril. Le beau temps était là, 60 pilotes sont venus de toute la France avec la soif de victoire, les nombreux spectateurs et, bien sur, les membres bénévoles du club qui ont vaillamment participé à la bonne marche de ce week-end. Les coupes, offertes par la communauté de commune et par B. Dillard, notre Maire, ont récompensé les différents protagonistes ayant âprement disputé la finale. A noter qu'il a fallu attendre la dernière seconde pour connaître le vainqueur, suite aux problèmes techniques survenus au dernier moment aux deux premiers du classement.

Nous avons eu l'honneur de la presse nationale spécialisée qui a souligné l'accueil chaleureux du club de St-Victor, le bon déroulement du week-end et la générosité de tous (club, mairie, ...) qui ont permis de passer un week-end formidable.

Le championnat régional, plus discret, n'en a pas été moins disputé par les 40 pilotes venus glaner quelques points pour le championnat Auvergne Rhône Alpes.

Seule la pluie battante du début d'après midi a stoppé l'ardeur des finalistes. Malgré cela, tous ont également apprécié cette journée où les maître-mots du club sont accueil, courtoisie et sérénité.

Pour cette année, il nous reste une course le 2 décembre, à la salle des fêtes. Il s'agira d'une manche du championnat Grand Ouest de voiture à l'échelle 1/28° (15 cm de long) à propulsion électrique, appelée mini z. Ces voitures sont capables d'atteindre les 60 km/h pour certaines et évolueront sur une

piste en moquette de 80 m² dont la largeur est de 1 m pour un développé de 80 m environ.

Autre point pour cette année, c'est la réfection totale de la piste tout terrain afin de la remettre aux normes afin de pouvoir accueillir en 2009 une manche de championnat de France. Actuellement le tracé est fait et il nous reste le drainage, le podium de pilotage, le balisage et les protections pour le public. Nul doute que ces tâches ardues seront menées au mieux pour l'équipe du Mini Racing.

En 2008, le Mini Racing du centre organisera :

- A pâques (fin mars), pendant le salon du tuning, au parc des expos, une manche de Championnat de France de voiture à l'échelle 1/5° (1 m de long, 12 kg, moteur de 26 cm³).

- En septembre, soit une manche de Championnat de France classique à l'échelle 1/8° ou la coupe de France de cette même catégorie. C'est la fédération Française qui décidera du choix de l'une ou l'autre.

- Fin d'année, en fonction de l'occupation de la salle, une autre course mini z.

Pour plus de renseignement, vous pouvez appeler le président (voir ci-dessous), ou vous rendre à la piste les samedis après midi (s'il fait beau).

Les entraînements mini z ont lieu les vendredis soirs de 20H à 23 H à la salle des fêtes. Venez nous voir.

D. GROS - 06 30 69 08 47

Les 3 premiers, dont le vainqueur, Romain, 16 ans



Association HATHA-YOGA

Depuis 22 ans nous « pratiquons » le yoga à St Victor, notre Association compte à ce jour 80 adhérents. A l'issue de l'A.G. du 20/03/2007 un nouveau calendrier d'activités a été élaboré, à savoir que Françoise Bonzon a animé le stage du 25/26 novembre 2007, alternant des séances de pratique et des conférences.

Bonne ou mauvaise pratique du YOGA ?

Il est parfois des circonstances de notre existence où l'on devrait « Accepter d'écouter » enfin comme, peut-être certains coups de semonce assésés par la vie ?

Qu'en est-il lorsque que nous pratiquons le yoga ?

Nous pouvons nous apercevoir qu'il joue son rôle ou non.

Explications : le yoga souvent en occident à cause de notre culture va « s'occidentaliser » et plutôt que devenir "Acceptant-écoutant" il va maintenir :

- notre **SURDITÉ**
- nos **REFUS**
- nos **PEURS**

Et ceci par le maintien d'un contrôle donc maîtrise de soi.

Alors celui-ci (le yoga) l'a aliéné au lieu de libérer. Il va faire de notre symptôme une valeur idéale.

Exemple : je suis stressé, donc je vais me relaxer (le centre d'intérêt le symptôme) va être la valeur idéale. Tous les moyens vont être employés pour cela : musique – techniques hypnoïdes – tout échappatoire – etc. L'écoute réelle du stress (origine l'ignorance) est banalisée.

Citations : « Soyons roseau plutôt que chêne »
« Oui total à ce qui est »

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous rejoindre les lundis pour les débutants et les mardis pour les autres de 18H15 à 19H45 à la salle Polyvalente de St Victor.

Pour tout contact, téléphoner au 04.70.05.09.67 ou au 04.70.28.80.61.



Perreguines

L'exercice écoulé a été particulièrement chargé en activités, avec un nombre d'adhérents toujours en augmentation. L'association



compte des riverains de Perreguines mais aussi des familles des autres villages de Saint-Victor et même des communes voisines (Vaux, Domérat, Désertines) qui ont souhaité s'associer à nos activités.

Les manifestations sont variées mais elles visent toujours à favoriser les échanges et la qualité de vie des riverains. Le calendrier qui avait été élaboré pour 2006/2007 a été étoffé. Après l'organisation de la tombola en novembre, les adhérents se sont réunis autour d'un repas de fin d'année en décembre. Puis ont suivi la galette des rois en janvier 2007, une soirée crêpes party en février et pour la première fois un dîner dansant en mars (expérience qui a été couronnée de succès). Courant avril, l'association a lancé une invitation publique pour une réunion d'information sur les assurances de véhicules terrestres à moteur ; séance qui a duré deux fois plus longtemps que prévu tant l'intérêt des participants était grand. En juin a eu lieu la fête du village, arrosée par la météo tandis que le concours de pétanque de juillet s'est déroulé sous un ciel « miraculeusement » bien ensoleillé.

Pour l'année 2007/2008, le nouveau programme d'activités reprend des événements traditionnels mais comprend aussi des nouveautés et réserve des surprises.



Pour tout renseignement, contacter le président Joseph Morandini au 04.70.28.82.30.

Saint-Victor Pétanque

L'année 2007 aura permis d'assister à la naissance d'un nouveau club de pétanque au sein de la commune de Saint-Victor.

Le club créé au sein d'un groupe de copains compte 25 adhérents dont 4 féminines et prévoit des débuts prometteurs.

Pour la première manifestation organisée le 25 Août de cette année, le succès tout comme le soleil étaient au rendez-vous, avec une participation de 58 doublettes, une ambiance conviviale et la présence des nombreux sponsors et de la municipalité.

Composition du bureau :

Président : DUPUYS Jean-Michel

Vice-Président : DA SILVA Jean

Secrétaire : SUDRE Jean-Marc

Secrétaire Adjoint : THAVENOT David

Trésorier : PETIT Philippe

Trésorier Adjoint : LAVEDRINE Jean

Pour tout renseignement : Contacter le Président
Tél. 04.70.03.02.84.



Les résultats de l'année

Championnats de Ligue

- Triplette à Thiers (63) 8^{ème} de finale : Da Silva J-Do Carmo J-Farré G.

- Tête à Tête à Moulins (03) _ de finale : Dupuys J.M.

Championnats d'Allier

- Doublette Provençal à Montluçon (03) : Vices-Champions : Lavédrine J-Morland R.

- Triplette à Montluçon(03) 8^{ème} de finale : Petit P-Do

Carmo J-Dupuys J.M.

- Doublette à Paray sous Braille (03) 1/2 finale : Petit P-Dupuys J.M.

- Tête à tête à Montluçon(03) 8^{ème} de finale : Sudre. J.M.-Soulier P.



Félicitations à tous les joueurs et joueuses pour leurs participations et leurs performances au niveau Départemental.

Pour la première année du club, un grand bravo à Tonio NOVAIS associé à Olivier DELAGE et Laurent COURJAL (Usine Bréa) pour leur participation au **Championnat de France Corporatif à Castelnaudary en septembre 2007.**

Prévision des concours pour 2008 :

- Premier « Semi-marathon » de Pétanque (Doublette) le Dimanche 24 Août 2008 à Saint-Victor.

- Concours d'hiver au Parc des expositions de Montluçon le Samedi 13 Décembre et Dimanche 14 Décembre 2008.

Championnat des clubs :

Deux équipes du club représentent la commune de Saint-Victor et les résultats sont encourageants : l'équipe A monte en 1^{ère} division et l'équipe B en 2^{ème} division pour la saison 2008.



Salon du Val de Cher 2007



M. LACHASSAGNE

d'une vingtaine d'artistes et de rappeler les bonnes volontés qui ont contribué à son développement jusqu'à ce jour à l'exemple de M. René Vaché.

Cette édition particulière s'est déroulée du 1^{er} au 15 avril 2007 à la salle Polyvalente de Saint-Victor, sous l'égide de M. DILLARD Maire et de la Municipalité qui comme les années précédentes ont soutenu efficacement les organisateurs et responsables du salon dont le souci était de présenter une exposition digne de cet événement.

Les organisateurs ont donc particulièrement veillé à la qualité des œuvres présentées, sollicité la participation des invités d'honneur des salons précédents, mis en œuvre une animation extérieure permettant aux visiteurs de suivre dans le détail la réalisation de tableaux représentant des sites caractéristiques de la commune. Se sont prêtés à ce jeu

M. Lachassagne Président des Amis des Arts et bien connu pour son talent, M. Auvity restaurateur d'œuvres d'art reconnu pour sa technicité, M. Maguion peintre montluçonnais apprécié et membre des Amis des Arts, et Mme Reviriaux présidente de l'association. Ces œuvres étant destinées à décorer la salle du Conseil Municipal

Cette année nous avons fêté le 25^{ème} anniversaire du Salon. L'occasion de revenir sur sa création en 1982 à l'initiative de M. Claude Gayet, ses premiers pas vacillants avec la participation



Roger THALAMY,
grande plaquette du salon

de la Mairie de St-Victor.

Notre invité d'honneur Mme Brigitte DU MERAC nous a présenté des œuvres issues de ses passions, le voyage, les ambiances et la peinture ! Elle aime la couleur, la lumière, l'harmonie les espaces lointains qui portent au rêve et à l'évasion. Elle peint depuis 25 ans.

Après des études à l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués elle s'exprime dans différentes techniques (huile, aquarelle, gouache, encre). Elle expose à Paris et en région parisienne, au Salon des Indépendants, au Salon des Artistes français, en Belgique, aux U.S.A., en Suisse, en Allemagne, à Hongkong... et en permanence à la Galerie EVERATS à Paris.

Au final, nous avons accueilli 121 artistes dont 110 proposés au concours. Leur origine géographique en dehors des artistes locaux et des départements limitrophes reste très diversifiée. 26 artistes exposaient pour la première fois. Nous avons présenté 222 œuvres (130 huiles, 58 aquarelles ou pastels, 34 sculptures). Les médailles d'Or ont été attribuées à M. R. Thalamy pour une huile intitulée « Jeune fille », à Mme C. Texier pour un pastel intitulé « Désordre d'artiste », à Mme D. Dekeyser pour un bronze intitulé « Sophie ».

L'ensemble était d'un bon niveau et nous avons reçu de

M. MAGUION



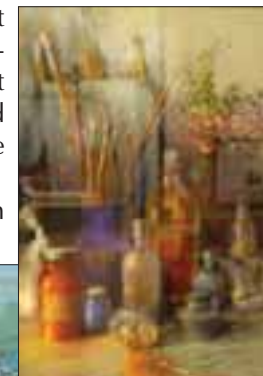
M. AUTIVY

nombreux visiteurs qui ont apprécié les différentes techniques, les différents styles et supports. Tous ont pris grand plaisir à découvrir notre 25^{ème} salon.

Souhaitons longue vie au Salon du Val de Cher !



Mme REVIRIAUD



Claude TEXIER
médaillon d'or
2^e groupe

L'A.A.P.M.A. de Vaux-Saint-Victor

L'Association Agréée Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique vous présente une des activités représentatives de la société.

Nous allons vous présenter les frayères naturelles que nous avons construit sur les berges du Canal de Berry. Cette réserve de pêche se situe sur le bief de St.Victor qui s'arrête au lieu dit Les trillers sur la commune de Vaux. Elle est réglementée par un arrêté préfectoral complétant l'arrêté réglementaire permanent relatif à l'exercice de la pêche en eau douce donné par le Préfet de l'Allier.

Cette réserve s'étend sur 100 mètres.

Nous nous activons chaque année à les recharger avec des branchages et quelques bruyères. Au cours des années nous avons pu constater, lors de la saison chaude de l'été, différents poissons séjourner dans les frayères, ce qui nous motive pour continuer de plus belle nos actions de bénévoles.





GARAGE • ABRIS DE JARDIN • HABITAT LOISIRS
ATELIER CLOTURE • PORTAIL
CHALET ET CHARPENTE BOIS

ZAC du Pont des Nautes - 03410 SAINT-VICTOR
Tél. 04 70 28 86 48 - Fax 04 70 05 88 22 - www.matteiallier.com



**Hôtel Restaurant
Campanile**

Zone Artisanale du Pont des Nautes
RN 144 - 03410 SAINT-VICTOR

Tél. 04 70 28 48 48 - Fax 04 70 28 51 04

Couverture Zinguerie



SARL Lopes Pédro

1 chemin de la grange Garraud
03410 SAINT-VICTOR Tél. 04 70 03 96 79



**Sefia
Prolians**

FOURNITURES INDUSTRIELLES
QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
MATÉRIEL BATIMENT ET TP
EQUIPEMENTS DE PROTECTION

Rue Jean Bougret - Technopôle de la Loue - BP 1111
03103 MONTLUÇON Cedex
Tél. 04 70 02 24 30 - Fax 04 70 05 60 62

GONIN Jacques



Bureau d'Études

12 rue du Muguet
03410 Saint Victor
E-mail : BE.GONIN.J@WANADOO.FR

Tél. 04 70 28 00 05
Fax. 04 70 04 07 99
Port. 06 30 35 18 20

La Librairie des Écoles



41, avenue Marx Dormoy
03100 Montluçon
Tél. 04 70 05 00 51
Fax 04 70 03 91 68

TRAVAUX - PUBLICS

Entreprise DESFORGES

Rue du Pourtais
03630 DÉSERTINES

Tél./Fax 04 70 05 83 84
Portable 06 08 51 18 58

TERRASSEMENT



ORPI
un + pour votre sécurité

INSTALLATEUR - VERIFICATEUR
CERTIFIÉ A.P.S.A.D. N° 058/04 - IEM

- EXTINCTEURS
- DÉTECTION INCENDIE
- DESENFUMAGE
- FORMATION INCENDIE
- CONTRÔLE D'ACCÈS
- VIDÉO SURVEILLANCE
- ALARME ANTI-INTRUSION RADIO ET FILAIRE

ZA du Pont des Nautes - 03410 ST VICTOR
Tél. : 04 70 03 74 23 - Fax : 04 70 64 80 55
e-mail : orpi-securite@wanadoo.fr




PLATRERIE - PEINTURE - CLOISONS
ISOLATION - PLAFONDS - SOLS
REVETEMENTS - FAÇADES - DESAMIANTAGE

Notre force: Nos Hommes, Notre Technicité

Siège Social : MONTLUÇON (ALLIER)
3 et 5 Rue Léopold Mazet - 03100 MONTLUÇON
Tél : 04 70 28 76 00 / www.sogeb-mazet.fr

Le recensement est utile à chacun de nous. Pensez-y !

Toute la population vivant à Saint-Victor sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2008.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme **Saint-Victor**, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Saint-Victor fait partie du groupe de communes recensées en 2008.

À partir du **jeudi 17 janvier 2008**, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur

le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie avant le 16 février 2008.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 04.70.28.80.09.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2009.

Qui sera votre agent recenseur ?



Colette GONIN

*Les Mériaux - Le Clos des Arpas
Le Clos de la Racotte - Le Fricoulat
Le Coudat*



Séverine GRANDAMME

*Le Bourg
L'Oiseau - Nafour*



Christelle OLIVEIRA

*Perreguines - La Grange Garraud
La Dure - Passat - Les Bergerettes
Les Buissonnets - Sauljat - Thizon
Les Boudots - Courtille
Barassier - Champbenest*



Nathalie RODRIGUES

*Les Varennes
Bel-Air
Le Petit Vernet
Le Clos du
Chataignier
Les Jacottes*

Christiane MURAT, adjointe,
est chargée de la coordination de cette opération



Association Bourbonnaise Interdépartementale de dépistage des cancers (ABIDEC)

Le dépistage organisé du cancer du sein

Le dépistage organisé du cancer du sein existe depuis 1994 dans l'Allier, alors qu'il ne s'est généralisé à toute la France qu'en 2004.

Chaque année, c'est plus de 42 000 nouveaux cas de cancer du sein diagnostiqués en France. Pour lutter contre ce fléau, l'efficacité du dépistage organisé n'est plus à démontrer. Des études scientifiques affirment que chez les femmes de 50 à 74 ans qui choisissent de participer à ce dépistage, il existe une réduction de la mortalité par cancer du sein estimée à 35% environ.

L'organisation du dépistage organisé repose sur plusieurs principes :

1- Invitation tous les 2 ans des femmes du département âgées de 50 à 74 ans pour bénéficier d'une **mammographie de dépistage gratuite**.

2- L'examen comprend une mammographie (2 clichés par sein) et un examen clinique. Toute mammographie normale est **systématiquement relue par un second radiologue**. Après cette seconde lecture, le résultat, avec les radios, sont adressés à la femme et un double à son médecin traitant et son gynécologue. Lorsqu'une anomalie est décelée, le radiologue se doit d'effectuer immédiatement un bilan diagnostique que la femme doit lui régler (remboursement ultérieur par la sécurité sociale). Ceci évite à la femme de revenir.

3- C'est une structure de gestion départementale, en l'occurrence **l'ABIDEC dans l'Allier**, qui coordonne ce dépistage et qui adresse aux femmes les invitations à partir des fichiers transmis par les caisses d'assurance maladie. Un médecin coordonnateur est chargé des procédures d'assurance qualité et du suivi des mammographies positives.

4- Les mammographies sont effectuées par la femme dans un **cabinet radiologique de son choix** (public ou privé).

5- Le matériel des radiologues fait l'objet de **normes strictes** et il est vérifié 2 fois par an.

6- Un recueil de données épidémiologiques a été mis en place au niveau national par l'Institut de Veille Sanitaire. Il inclut notamment le suivi des femmes qui ont une mammographie positive.

Ces différents principes répondent à un cahier des charges très strict et ceci devrait convaincre toutes les bourbonnaises de 50 à 74 ans de réaliser une mammographie tous les 2 ans, reconnue comme le meilleur moyen de se faire dépister et dont les bénéfices sont incontestés pour leur santé. En effet, un cancer du sein détecté à un stade très précoce nécessitera un traitement moins lourd et aura toutes les chances de guérison.

Ainsi, si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous n'avez jamais participé à cette campagne de dépistage, rejoignez les 60% de femmes de l'Allier qui ont fait le premier pas. Demandez une invitation.

Passer une mammographie tous les 2 ans est une bonne habitude de santé.

Pour toute information, contactez l'ABIDEC, 18 rue de l'oiseau à Moulins, au 04.70.20.09.03.

Médecine générale en milieu rural : deux nouveaux contrats signés avec le Conseil général de l'Allier

Après deux premières signatures à la fin de l'année 2006, le Conseil général de l'Allier a signé le 18 octobre une seconde salve de contrats avec deux étudiants de médecine générale.

« Wanted, étudiants 3^{ème} cycle de médecine générale », du nom de la bourse attribuée aux candidats à l'installation en milieu rural, fonctionne et porte ses fruits.



En juin 2006, Gérard Dériot, Président du Conseil général de l'Allier déclarait « *entre 2 et 3 contrats signés par an, voilà ce qu'il faudrait réaliser pendant 10 ans pour que le département de l'Allier ne connaisse aucune zone déficitaire en offre de soins* ». En une année, ce sont 4 contrats qui sont déjà signés. Après deux étudiants en internat à Dreux et Moulins, ce sont deux internes de Lille et Clermont-Ferrand qui se sont engagés pour une installation dans l'Allier. Pierre-Marie Mariottini s'est déjà installé dans l'Allier avec son épouse ; il poursuit son internat au CHU de Clermont-Ferrand. Pierre Auguet-Mancini est actuellement interne au CHU de Lille. Ces deux nouveaux bénéficiaires justifient leur décision par la nécessité de trouver un territoire à échelle humaine, loin du stress des grandes villes et l'Allier répond à cette exigence. Tous les deux s'animent en abordant la pratique de la médecine en milieu rural ; ils souhaitent se vouer à une pratique de la médecine de proximité, ce qui est réalisable dans le département. Pour l'un, l'Internet a été l'élément déclencheur ; l'autre a croisé la route d'un ambassadeur anonyme de l'Allier qui a longuement vanté les nombreux charmes de notre territoire !

Un dispositif correspondant aux attentes de jeunes dont la vocation est la médecine en milieu rural et une accroche visuelle détonante semblent être les ingrédients de la réussite pour le Conseil général de l'Allier. Nul n'aurait pu se douter de l'engouement médiatique autour de ce projet. Les efforts fournis par le Conseil général de l'Allier pour faire connaître son action bien au-delà des frontières du département ont été largement récompensés. Les signatures de ce jour viennent, certes, ponctuer une année de travail mais le Conseil général de l'Allier est aussi récompensé par l'annonce de sa nomination au prix Territoria 2007 (cf encadré).

En anticipant ce qui pourrait devenir un problème grave d'ici une décennie, les élus du Conseil général de l'Allier se sont attelés en 2006 à un dossier relevant de l'aménagement du territoire, de l'équilibre des territoires urbains et ruraux et du bien-être de la population. Pour contrecarrer des statistiques en matière d'offre de soin



plutôt sombres, le Département a créé un dispositif de " bourse d'étude et de projet professionnel " à l'attention des étudiants de médecine générale de 3ème cycle. En échange d'une somme de 38 400 euros répartie sur les trois dernières années d'étude, le bénéficiaire s'engage à s'installer pendant au moins 6 ans dans l'Allier.

Ces deux nouvelles signatures constituent une suite prometteuse pour un dispositif très tôt critiqué et qui répond pourtant à une attente, la preuve avec l'actualité du moment.

A savoir : Le jury du Prix Territoria (observatoire national de l'innovation publique) 2007, réuni le 17 octobre, sous la présidence de André Santini, secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique, a sélectionné les lauréats du Prix Territoria 2007. Le Conseil général de l'Allier et son dispositif de bourse d'étude et de projet professionnel ont été retenus dans la catégorie Développement local comme l'initiative la plus innovante dans le domaine. Christian Poncelet, Président du Sénat, actuel Président de l'Observatoire Territoria, a remis le Trophée destiné au Département de l'Allier à Gérard Dériot, Président du Conseil général, le Mercredi 7 Novembre dans les salons de Boffrand de la Présidence du Sénat.

C.P.A.M.

ARRET DE TRAVAIL : respectez les horaires de sortie

Lorsque vous êtes en arrêt de travail, le médecin peut interdire les sorties.

S'il les autorise, vous devez alors respecter les horaires de repos obligatoires ; soit de 9h à 11h et de 14h à 16h.

L'Assurance Maladie pourra contrôler votre présence à votre domicile pendant ces horaires de repos, sauf en cas de soins ou d'examens médicaux.

Si vous devez sortir du département pour convenance personnelle, vous devez adresser préalablement une demande motivée, écrite à la caisse primaire, en précisant l'adresse où vous vous rendez.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Samedi : de 9h00 à 12h00
Tel : 04.70.28.80.09 / Fax : 04.70.28.83.42
E. mail : mairie@saint-victor03.fr

SERVICE DE L'URBANISME :

- lundi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 9h à 12h
- jeudi de 13h30 à 17h30

Bureau de LA POSTE à la mairie

Tel : 04.70.28.80.39
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et le samedi de 9h00 à 11h30
Lévé du courrier à 12h du lundi au vendredi

Les boîtes de relevages à votre disposition :

Rue de Thizon
Rue Charles Peguy
Chemin de la côte
Chemin de Perreguines
55 route de Paris
116 route de Paris
44 rue du Tilleul (les Varennes)
Rue André Gide (Mairie)
Passat

PERMANENCES

Permanences du Maire et des Adjoints, sur rendez-vous.
Permanences de l'Assistance sociale : le jeudi de 9h00 à 11h00
En cas d'urgence, s'adresser au CMS à Désertines : 04.70.03.90.51

LES NUMEROS PRATIQUES DE LA COMMUNE

Docteur PAGES : 04.70.28.83.50
Kinésithérapeute,
Mlle FERRANDON : 04.70.28.82.43
Pharmacie : 04.70.28.06.37
Infirmières : Mme DELHOOF 04.70.05.42.46
Mme CHARLES 06.87.52.24.30
Mme AUUVITY-CHEMEL 06.87.52.24.30

LES NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112
Centre anti poison 04.72.11.69.11

LES NUMEROS ET SERVICES UTILES

- Service de soins à domicile personnes âgées (Mairie Montluçon) 04.70.03.86.97
- Comité d'aide aux personnes âgées (CAPA) 04.70.05.43.97
- Réseau d'accompagnement et de soins palliatifs de l'Allier (Rasp 03) 04.70.45.25.90
Site internet : <http://www.rasp03.com>

- Le téléphone portable aussi peut sauver une vie.
Avec votre portable, vous pouvez, avec ou sans carte SIM, joindre en permanence ces numéros d'urgence : 15/17/18/112
- Le 112 permet de gagner un temps précieux pour secourir une personne en détresse qui a des difficultés à se localiser ou à communiquer son adresse.
- Allô service Public 39.39 permet d'obtenir une information rapide et fiable à toutes demandes de renseignements administratifs
- Impôts service 0.820.32.42.52
- ASSEDIC 39.49 ou www.assedic.fr
- Demande de raccordement électricité : 0.810.742.380
- Demande de raccordement gaz : 0.810.224.000

EN CAS DE PANNE

D'eau :
SIVOM HURIEL 04.70.28.61.61
SYNDICAT EAU MONTLUCON 04.70.08.23.60
N° Public dépannage électricité : 0.811.010.212
N° Public dépannage gaz : 0.810.433.003

ECOLE

Section de maternelle : 04.70.28.84.70
Ecole élémentaire : 04.70.28.80.06
Cantine : 04.70.28.88.93
Prix du ticket enfant : 1,75 euros
Prix du ticket adulte : 3,10 euros



PASSEPORT JEUNE

Gratuit
 Pour les jeunes gens âgés de 14 à 25 ans
 Valable jusqu'au 31 décembre de chaque année
 Passeport regroupant multiples réductions (cinéma, livres, CD...)
 A retirer à partir d'avril, se renseigner en Mairie.
 Cette année, 148 passeports ont été distribués aux jeunes de notre commune.

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

	PETITE	GRANDE
Manifestation sans but lucratif :		
Association locale	Gratuite	95 euros
Association extérieure	150 euros	251 euros
Arbre de Noël	95 euros	157 euros

Manifestation avec but lucratif :

Association locale	65 euros	127 euros
Association extérieure	220 euros	315 euros

Repas, mariage, lunch...

Personne extérieure à la commune :		
* 1 jour	190 euros	300 euros
* 2 jours	265 euros	360 euros

Personne de la commune :

* 1 jour	110 euros	190 euros
* 2 jours	150 euros	265 euros

Location de la vaisselle

(pour une centaine de personnes)

* 1 jour	65 euros
* 2 jours	95 euros

* **Réservation :** Secrétariat Mairie

CONCESSION CIMETIERE

Perpétuelle grande	250 euros
Perpétuelle petite	130 euros
Columbarium	
15 ans	95 euros
30 ans	190 euros

DECHETTERIE DE CHATEAUGAY

ZI de CHATEAUGAY - Rue Ambroise Croizat
03410 DOMERAT - Tél. 04.70.03.07.60

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00

Fermeture les dimanches et jours fériés.

L'accès est gratuit pour tous les particuliers disposant d'un badge.
 Produits acceptés : le papier, le carton, le verre, la ferraille, les encombrants, le bois, les déchets verts, les gravats, les huiles usagées, les piles, les batteries.

PASSAGE DE LA TRITOUT MOBILE :

- mardi 8 janvier 2008
 - mardi 1^{er} avril 2008
 - samedi 28 juin 2008
 - mardi 23 septembre 2008
- de 10 h à 12h30 et de 13h30 à 17 h
 sur le parking de la salle municipale.

ENLEVEMENT DES ÉPAVES AUTOMOBILES :

du 16 au 27 juin 2008
 du 1^{er} au 12 décembre 2008
 Seuls les particuliers peuvent bénéficier de ce service. Les inscriptions devront être effectuées préalablement en mairie **10 jours avant le ramassage dernier délai** avec production des pièces justificatives.

Pour tout renseignement tél à la Mairie : 04.70.28.80.09.

COLLECTES DES ORDURES MENAGERES

• **Le secteur de Saint-Victor situé au nord de l'échangeur :**
 Le bourg - Passat - Perreguines - Nafour - Thizon - La Grange Garaud - Rue du petit bois - Sauljat- L'oiseau - La Loue- La Dure - Le Montais - Barassier - Courtille - Chambenest - Les Boudots - Bellevue

est collecté chaque lundi matin

• **Le secteur de Saint-Victor situé au sud de l'échangeur :**
 Bel Air - Les Varennes - Le Clos des Nautes - Le Fricoulat - Le Clos des Mériaux - Le Petit Vernet - Le Clos des Chataigniers - Le Clos des Arpas

est collecté chaque mercredi matin

L'impasse des Buissonnets **est collectée chaque jeudi matin**

La ZAC du Pont des Nautes et le PARC MECATRONIC sont collectés deux fois par semaine :

- tous les lundis soirs
- tous les vendredis matins

Nous rappelons que la collecte des ordures ménagères s'effectue désormais les jours fériés durant les créneaux habituels de collecte à l'exception du 1^{er} mai, du 25 décembre et du 1^{er} janvier. Pour ces 3 jours fériés les dates de ramassage seront communiquées par voie de presse.

Pour vous permettre de faire votre tri sélectif, des containers à verres, papiers et plastiques sont à votre disposition dans les lieux suivants : Nafour, Perreguines, Le Bourg, Bel air, Thizon.

RECENSEMENT DES JEUNES

Les jeunes filles ou garçons qui atteignent l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile au cours du mois d'anniversaire. Cette démarche vous permet :

- de vous inscrire aux concours et examens soumis à l'autorité publique,
 - d'être inscrit(e) sur les listes électorales dès 18 ans, et ce, automatiquement,
 - d'assister à la journée de préparation d'appel à la défense.
- L'attestation de recensement qui vous est délivrée doit être conservée au même titre qu'un diplôme.

CASIER JUDICIAIRE

Ecrire à : Casier judiciaire National 44079 NANTES Cx 01
 Imprimé de demande à retirer en Mairie

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Service Central d'Etat Civil à Nantes est doté d'un site internet avec un « formulaire en ligne » permettant de demander la délivrance d'une copie d'acte d'état civil :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html>
 ou <http://www.diplomatie.gouv.fr/> = « services et formulaires en ligne »

ou par imprimé à prendre en mairie et envoyé à l'adresse suivante :

SERVICE CENTRAL D'ETAT CIVIL – 11 rue de la maison blanche – 44941 NANTES CEDEX9



SORTIE DE TERRITOIRE

Délivrée par la Mairie. Se munir du livret de famille des parents et de la carte nationale d'identité de l'enfant.

PERMIS DE CONDUIRE ET NOMBRE DE POINTS

(changement de domicile, rectification d'état civil, duplicata)

2 photos récentes avec lunettes pour les conducteurs qui en portent habituellement
Photocopie de la carte d'identité ou passeport

Permis de conduire

Formulaire à remplir en Mairie

Une enveloppe affranchie au tarif pli recommandé libellé à l'adresse de l'intéressé pour le retour du permis.

Il est désormais possible d'obtenir son solde de points par internet. Toutefois, pour des mesures de sécurité, **il faut préalablement déposer une demande auprès de la Préfecture afin d'obtenir un code secret confidentiel.** Cette demande doit être accompagnée d'une copie du permis de conduire, d'une pièce d'identité et d'une enveloppe affranchie au tarif « recommandé ». A réception du code, vous pouvez consulter votre solde de points sur le site « télépoints » de la Préfecture de l'Allier :

http://www.allier.pref.gouv.fr/html/infos/c_telepoints_070629.htm

CARTE D'IDENTITE

Valable 10 ans

Formulaire à remplir en Mairie

2 photos récentes sur fond clair de format 3,5 X 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, et tête nue, neutre, uni et en couleur

Une copie intégrale de l'acte de naissance en original (demande à faire à la commune de naissance par courrier ou par mail)

La preuve de la nationalité française
1 justificatif de domicile récent, à vos nom et prénom

POUR UN RENOUELEMENT : photocopie de l'ancienne carte d'identité ou déclaration de perte ou de vol, 2 photos, justificatif de domicile.

PASSEPORT

Valable 10 ans

Mêmes documents que pour carte d'identité

Ancien passeport si renouvellement

Timbre fiscal de 60 € - 30 € pour une personne mineure (entre 15 et 18 ans)

Gratuit pour les moins de 15 ans

Formulaire à remplir en Mairie

PERTE DE TITRE D'IDENTITE

DECLARATIONS DE PERTE DES DOCUMENTS D'IDENTITE

Les déclarations de perte :

- de titres de séjour sont reçues dans les préfectures et sous préfectures.
- de perte de permis de conduire qui entraînent la délivrance d'un récépissé tenant lieu de permis de conduire sont de la compétence des services de police et gendarmerie.

Les déclarations de perte de cartes d'identité et passeports :

- Lorsque l'administré sollicite immédiatement le renouvellement d'un titre d'identité, il renseigne la déclaration de perte jointe au formulaire commun de carte d'identité et passeports en mairie.
- Lorsque l'administré ne manifeste pas l'intention de solliciter un nouveau titre, la déclaration est de la compétence de la police et gendarmerie.

NAISSANCES :

Méloë FRAYSSE	née le 15/01/2007
Benjamin PONCIAUX	né le 15/02/2007
Louane ZANONI - PISON	née le 16/02/2007
Clément Michel Daniel BLEUF	né le 23/03/2007
Fanny Amandine DUCLOS	née le 14/04/2007
Sullyvan Nicolas HERVIER	né le 05/05/2007
Nolan PROTASIEWICZA	né le 13/06/2007
Lorna Zeina SOW	née le 20/06/2007
Clémence Marie Rose PARROT	née le 21/06/2007
Lyloo Alysée RIVEAU	née le 23/06/2007
Paul BOURLOUX - LAJARGE	né le 10/07/2007
Clara Cindy LAMARQUE	née le 18/09/2007
Romane KIBELERT	née le 30/09/2007
Romain Tom SOARES	né le 13/10/2007
Mahé Louanne CASY	née le 18/12/2007
Maina DIAS-MOREL	née le 22/12/2007

MARIAGES :

Aurélië MATHELY et Pierre-Guillaume CUISSINAT	le 23/06/2007
Sophie Emma CAZANAVE et Fernando BATISTA	le 07/07/2007
Sandrine Christelle TARRET et Philippe PEZONE	le 21/07/2007
Nelly Nicole Marie Louise Camille AUFAURE et Pierre-Marie Jean Claude ROUSSEAU	le 03/08/2007
Béangère Mariette LORCERIE et David Bernard QUINTY	le 04/08/2007
Nadège Maud VENUAT et David MALHURET	le 15/09/2007
Sandrine BILLARD et Frédéric Romain Jules BARNIER	le 29/09/2007

DECES :

Germaine Simone TARERE veuve SPOREK	décédée	le 07/01/2007
Abilio NOGUEIRA FERNANDES	décédé	le 24/01/2007
Michel François AUMONIER	décédé	le 04/03/2007
André KAJDAS	décédé	le 21/03/2007
Yvonne BIDEAU veuve FURON	décédé	le 06/04/2007
Michel BRUN	décédé	le 06/05/2007
Jean-Philippe JUSTIN	décédé	le 07/06/2007
Michel Gilbert BLANC	décédé	le 21/06/2007
Emilie Barbara NEBOUT	décédée	le 22/06/2007
Eric Benoit Edouard MASQUELIER	décédé	le 05/07/2007
Denise JEANDRAU veuve PARDOUX	décédé	le 22/07/2007
Joël Boris BIGUET	décédé	le 26/07/2007
Suzanne Alphonsine PASQUIER épouse BEAUGEOIS	décédée	le 14/08/2007
Alfred Charles SULLIET	décédé	le 29/09/2007
Romane KIBELERT	décédée	le 01/10/2007
Arlette Valentine DODARD veuve BATHIER	décédée	le 03/11/2007
Claude Michel FARGIN	décédé	le 11/12/2007
Maurice André LEGLAUD	décédé	le 26/12/2007



Concassage
Extraction
Recyclage
Fournitures



*Notre **ENGAGEMENT**,
respecter et réhabiliter
l'environnement pour
un développement durable*

Tél. 04 70 45 32 59

Télécopie : 04 70 45 48 39

CARRIÈRE
SABLIÈRE
BETONNIER
TRANSPORTEUR

*et groupes mobiles
de concassage*

SERVICE COMMERCIAL

- Tous matériaux de carrière
 - Tous matériaux de sablière
 - Transport
- Tél. 04 70 45 86 24
-
- Béton prêt à l'emploi
 - Toupie - Tapis - Pompe
- Tél. 04 70 45 86 23

**CARRIÈRE
BUXIÈRES/CHAVENON**
04 70 66 06 30
Tous matériaux de carrière
G.R.H., G.C., G.E.
Stock matériaux de carrière rose,
et sable de sablière

CARRIÈRE MEILLERS
04 70 47 23 20
Tous matériaux de carrière
Quartz

SABLIÈRE ST-VICTOR
04 70 05 03 82
Tous matériaux de carrière
Centrale à béton, G.C. G.R.H.
Stock matériaux de carrière rose

SABLIÈRE BESSAY
04 70 45 32 59
Tous matériaux de sablière

CARRIÈRE VERNEIX
04 70 06 19 83
Tous matériaux de carrière
G.R.H.

SABLIÈRE CHAZEUIL
04 70 45 05 90
Tous matériaux de sablière
Centrale à béton, G.C.
Stock matériaux de carrière rose

CARRIÈRE MONTAIGUT
04 70 85 05 11
Tous matériaux de carrière rose
Centrale à béton, G.C. G.R.H.
Stock sable de sablière

**SABLIÈRE
ST-DIDIER-LA-FORÊT**
04 70 45 32 59
Tous matériaux de sablière

**CARRIÈRE
EVAUX-LES-BAINS**
05 55 685 57 44
Tous matériaux de carrière
Centrale à béton, G.C. G.R.H.
Stock matériaux de carrière rose
et sable de sablière

CARRIÈRE GANNAT
04 70 90 86 84
Tous matériaux de carrière

CARRIÈRE BRANSAT
04 70 45 32 59
Tous matériaux de carrière, G.R.H.

CARRIÈRE VENSAT
04 73 63 64 72
Tous matériaux de carrière
Centrale à béton, G.C., G.R.H.
Stock matériaux de carrière rose
et sable de sablière



ASSURANCES

MICHEL BOURDIN

Agent d'Assurances

11, Square Winston Churchill - MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 70 88 - Fax 04 70 05 87 58

E-mail : agence.bourdin@axa.fr
ORIAS 07012865

*Voitures - Incendie - Retraite - Mutuelle individuelle
Risques agricoles - Collectivités locales*



SOCIÉTÉ
GESTION
RESTAURATION
SOGIREST

- Plateaux Repas
- Barquettes
- Repas livrés à domicile

- TRAITEURS
- RESTAURANTS SCOLAIRES
- CENTRES DE LOISIRS
- SECTEUR DE LA SANTÉ
- ENTREPRISES

**22, RUE EUGÈNE SUE
Z.I. DE BLANZAT
03100 MONTLUÇON
04 70 05 69 91**



**TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
EAU - ASSAINISSEMENT**



**Z.A. du Max
03630 DESERTINES - Fax 04 70 64 29 01
Tél. 04 70 03 42 58
sa.barbiero@wanadoo.fr**